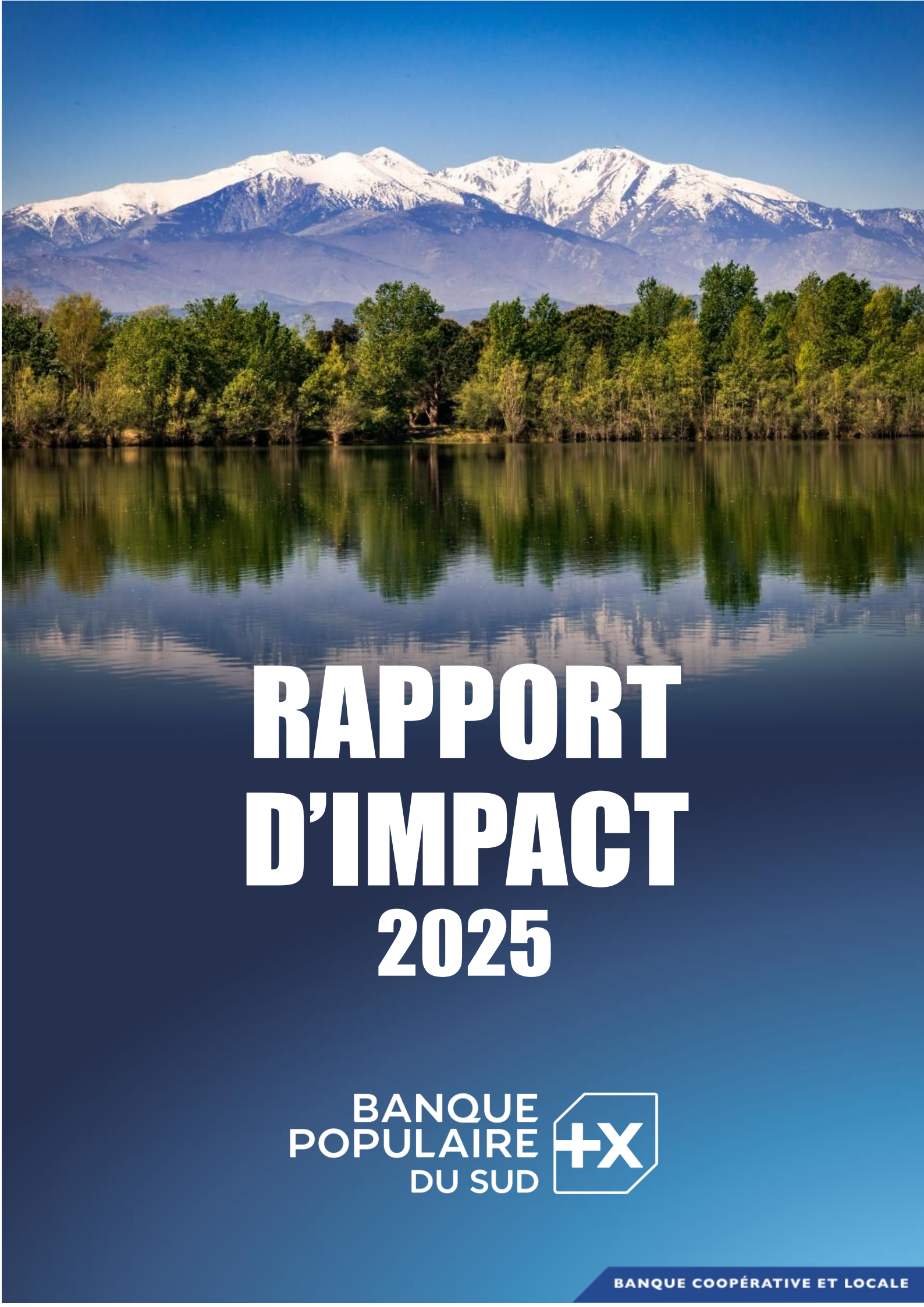




RAPPORT D'IMPACT 2025

**BANQUE
POPULAIRE
DU SUD**



BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE

Avertissement

Ce rapport est un rapport d'impact publié volontairement par la Banque Populaire du Sud.

Le Groupe BPCE établit son rapport de durabilité conformément aux normes européennes de reporting en matière de durabilité (*European Sustainability Reporting Standards ou ESRS*). Conformément à l'article 10 du règlement CRR (UE) n° 575/2013, la Banque Populaire du Sud, établissement affilié de manière permanente à BPCE, est comprise dans l'entité consolidante du Groupe BPCE et incluse dans les informations consolidées en matière de durabilité du Groupe BPCE. La Banque Populaire du Sud est donc exemptée de rapport de durabilité obligatoire.

Les informations consolidées en matière de durabilité du Groupe BPCE sont accessibles sur le site internet de BPCE : <https://www.groupebpce.com/investisseurs/resultats-et-publications/documents-de-reference/>.

SOMMAIRE

Edito

Chiffres clés sur les principaux enjeux de durabilité

01. Des enjeux de durabilité au cœur de la gouvernance et de l'engagement 6

1. Accompagner dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire 7
2. Un engagement : rendre l'impact accessible à tous 13
3. Une gouvernance portant les enjeux ESG au plus haut niveau 18
4. Prendre en compte les risques ESG 21
5. Une prise en compte des enjeux ESG au plus près du territoire afin de renforcer notre impact positif grâce à la force de nos solutions locales 22

02. Contribuer à la décarbonation de l'économie en rendant l'impact accessible à tous 25

1. Plan de transition du Groupe BPCE pour l'atténuation du changement climatique 26
2. La Banque Populaire du Sud accompagne ses clients dans leur transition environnementale 28
3. Empreinte propre de la Banque Populaire du Sud 36

03. Autres enjeux environnementaux 40

1. Agir en faveur de la biodiversité 41
2. Agir pour l'Eau 42

04. Etre un employeur de référence.....47

1. Droits de l'Homme 48
2. Attractivité, fidélisation et engagement des collaborateurs 49
3. Dialogue social et conditions de travail 53
4. Egalité de traitement et des chances 58
5. Indicateurs chiffrés 62

05. Être l'acteur de référence du développement économique et sociétal de notre territoire.....64

1. Soutenir les acteurs des territoires et développer des infrastructures durables ...65
2. Amplifier nos actions grâce à un mécénat engagé et nos partenariats 71
3. Être exemplaire en mettant en œuvre une politique d'achats responsables 74

06. Être une banque inclusive qui protège 76

1. Placer la satisfaction client au cœur de nos priorités 77
2. Proposer une offre de produits qui n'exclut aucun client..... 78
3. Protéger les intérêts du client et du sociétaire 82

07. Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité.....84

1. Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires.....85
2. Encadrer nos activités dans l'intérêt des clients et de la société 86

Note méthodologique 90

EDITO

L'année 2025 s'est déroulée dans un environnement incertain, marqué par des tensions géopolitiques persistantes et une conjoncture économique fragile. Dans ce contexte, la Banque Populaire du Sud a pleinement assumé son rôle de banque coopérative de proximité, en poursuivant une stratégie de développement à la fois responsable et engagée.

Première année de notre plan stratégique « ADN2030 », 2025 a confirmé notre capacité à agir concrètement au service de notre territoire. Nous avons renforcé notre accompagnement des entrepreneurs, des professionnels et des particuliers, avec plus de 37 000 projets financés, tout en développant une approche plus globale, intégrant les enjeux de transformation économique, environnementale et sociétale.

Nous avons poursuivi nos actions en faveur d'un modèle plus durable. Notre feuille de route dédiée à l'eau, ressource stratégique pour notre région, illustre cette ambition. En tant que financeur, investisseur et acteur engagé, nous soutenons les projets de transition, développons des solutions à impact et accompagnons nos clients dans l'évolution de leurs pratiques. Les prêts à impact, dont les conditions sont liées à des objectifs extra-financiers, traduisent cette volonté d'aligner performance économique et responsabilité.

Notre engagement s'exprime également à travers notre ancrage territorial. Nous accompagnons les secteurs les plus exposés, notamment l'agriculture et la viticulture, et restons mobilisés aux côtés des acteurs touchés par les aléas climatiques. Nous agissons aussi pour renforcer la cohésion sociale, en facilitant l'accès aux soins, en soutenant l'entrepreneuriat et en participant activement à la dynamique locale.

Ces actions reposent sur un modèle coopératif solide, porté par l'implication de nos sociétaires et l'engagement de nos collaborateurs. Nos résultats financiers nous permettent de consolider ce modèle et de renforcer notre capacité à agir dans la durée, au service d'une croissance plus équilibrée.

À travers ce rapport d'impact, nous affirmons une conviction simple : la performance d'une banque ne se mesure pas uniquement à ses résultats financiers, mais aussi à son engagement pour le territoire et à sa contribution aux transitions. C'est dans cet esprit que nous poursuivons, avec l'ensemble de nos parties prenantes, la construction d'une économie plus durable, plus inclusive et plus résiliente.

Frédéric MERCIER
Directeur Général Adjoint
de la Banque Populaire du Sud
Performance Durable et Secrétariat Général



Chiffres clés sur les principaux enjeux de durabilité

Une banque mobilisée pour décarboner l'économie

232 M€ - **3,3 %**

Financements de la transition environnementale et de la décarbonation

Réduction de l'empreinte propre entre 2023 et 2025

540 M€ **19,9 M€**

Collectes sur les Fonds Épargne Durable

Financements rénovation énergétique des particuliers

Un acteur clé de l'économie du territoire

1,3 Md€ **3 600+**

Financements des TPE/PME

Créations d'entreprises accompagnées

2 100 **71%**

Dialogues ESG menés pour accompagner les entreprises et professionnels

Fournisseurs locaux

18,2 M€ **3 200+**

Valorisation des actions RSE et coopératives : Empreinte Coopérative et Sociétale

Arbres plantés depuis 2020

20 M€ **350**

Enveloppement de financement pour accompagner les collectivités locales sur l'eau

Prêts zéro désert médical depuis 2024

281 **99**

Recrutements en CDI et CDD

Nouveaux alternants accueillis

9,13% **93/100**

Taux d'emploi de personnes en situation de handicap

Index égalité Femmes-Hommes

Une banque à impact sociétal positif

Un employeur responsable et attractif



01

**Des enjeux
de durabilité au cœur
de la gouvernance et de
l'engagement**

1. Accompagner dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire

1.1 Notre raison d'être

Depuis sa création, la Banque Populaire du Sud est une entreprise coopérative, responsable, à l'écoute de son territoire. Sa nature de **banque coopérative** l'a amenée depuis toujours à agir en tenant compte de la **performance sociale, sociétale, environnementale**, bien au-delà de la nécessaire performance économique.

Les Banques Populaires, via leur Fédération, ont défini leur raison d'être depuis 2019, qui exprime tout à la fois la vision, la mission et la contribution historique des Banques Populaires.

« Résolument coopérative et innovante, la Banque Populaire du Sud accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire. »

Au cœur des territoires, les Banques Populaires ont une compréhension fine des acteurs et des enjeux régionaux, elles soutiennent les initiatives locales et agissent en proximité.

- Les Banques Populaires créent de la valeur économique et sociétale en étant convaincues de la nécessité d'une évolution harmonieuse de la société tout en préservant les générations futures.
- Le modèle coopératif des Banques Populaires leur garantit, depuis l'origine et grâce à leur gouvernance, indépendance, vision long terme, innovation et gestion équilibrée.
- Grâce à leur culture entrepreneuriale, les Banques Populaires accompagnent tous ceux qui entreprennent leurs vies et démontrent que la réussite est multiple.

La raison d'être s'ancre donc profondément dans le fonctionnement de la banque.

Elle définit l'identité Banque Populaire et sert de repère pour les décisions majeures.

La raison d'être se décline selon trois axes d'engagement : la proximité territoriale, la culture entrepreneuriale et l'engagement coopératif et durable.



1.2 Le modèle coopératif des Banques Populaires, garant de stabilité et de résilience

Depuis leurs origines, les Banques Populaires sont des banques coopératives au service de leurs sociétaires.

En 1917, la loi officialisant la naissance des Banques Populaires leur a confié la mission d'accompagner les artisans et les commerçants qui constituent alors la totalité de leur sociétariat.

A partir de 1962, les évolutions réglementaires permettent aux Banques Populaires de s'ouvrir aux particuliers.

En 1974, la Casden Banque Populaire rejoint le réseau Banque Populaire. C'est la banque des personnels de l'Education de la Recherche et de la Culture puis des fonctionnaires à partir de 2016.

En 2002, c'est au tour du Crédit Coopératif, tourné vers les structures de l'Economie Sociale et Solidaire, de rejoindre les Banques Populaires. Riche de toute cette diversité, le réseau Banque Populaire fait vivre au quotidien ses valeurs d'esprit d'entreprendre et de solidarité. Aujourd'hui plus que jamais, et particulièrement lors de la crise de la Covid 19, elle a été aux côtés des entrepreneurs et est toujours la 1ère banque des PME¹.

La Banque Populaire du Sud accompagne dans la durée ceux qui vivent et entreprennent sur son territoire. Ancrage territorial, réponses concrètes aux besoins de l'économie réelle et de toutes les clientèles locales, soutien aux acteurs de la vie économique et sociale : le modèle Banque Populaire a fait la preuve de sa pertinence, de son efficacité et de sa capacité de résilience. Il repose sur 3 fondamentaux, constitutifs de sa raison d'être :



¹ Etude Kantar PME - PMI 2025.

² Durable : qualificatif à double sens qui signifie à la fois respectueux vis-à-vis de l'environnement et des valeurs

Proximité territoriale

Les 14 Banques Populaires agissent en proximité pour le développement économique et social des territoires. Les décisions sont prises localement et adaptées aux particularités territoriales. Les collaborateurs sont principalement recrutés sur le territoire de la banque. Les Banques Populaires soutiennent aussi le tissu associatif local dans des domaines variés comme la culture, le sport, la santé, ou la solidarité au travers du mécénat, de fondations et de partenariats. Attentives à la prise en compte des besoins de tous leurs clients, elles proposent un accompagnement aux personnes et structures vulnérables qui va au-delà des objectifs commerciaux et de la réglementation : des agences sont par exemple spécifiquement dédiées aux clients en difficulté et des solutions sont mises en place pour adapter la banque aux différents handicaps.

Engagement coopératif et durable²

Les Banques Populaires sont des banques coopératives. Elles développent l'implication des sociétaires et impulsent des actions en faveur du sociétariat. Elles assurent une qualité de service pérenne à leurs clients, en veillant à la formation régulière de leurs collaborateurs et au suivi de la relation client. Les Banques Populaires investissent aussi largement pour participer à une société plus durable. Elles agissent par exemple pour la préservation des générations futures et leur environnement en mettant une part importante du résultat en réserve. Elles accompagnent les clients et les territoires dans les enjeux de transitions environnementales et de santé au travers d'offres et d'actions spécifiques. Elles s'engagent également à fonctionner durablement en se fixant des objectifs importants de réduction de bilan carbone à court terme, et en développant des politiques d'achats responsables qui veillent à privilégier des achats éthiques et écologiques et qui font appel à des entreprises du secteur du travail protégé et adapté.

sociétales et qui intègre une notion temporelle (être au service de ses clients et parties prenantes dans la durée).

Culture entrepreneuriale

Les Banques Populaires soutiennent la création et le développement des entreprises. Elles sont la première banque des PME depuis 16 années consécutives³. Des collaborateurs experts et impliqués dans le tissu entrepreneurial accompagnent les clients professionnels et entreprises. Elles financent les acteurs économiques et contribuent à la vie des écosystèmes entrepreneuriaux en soutenant des organismes comme l'Adie, Airdie - France Active et Entreprendre Pour Apprendre. Les Banques Populaires favorisent également le fait d'entreprendre via l'éducation et le soutien à l'innovation. Elles soutiennent par exemple des chaires de recherche et des fondations universitaires. Elles diffusent la culture entrepreneuriale en valorisant les réussites locales, notamment au travers de prix nationaux et régionaux : Prix de la Dynamique Agricole pour les agriculteurs et viticulteurs, Next Innov pour les start-ups innovantes, Stars et Métiers pour les artisans, etc...

Un engagement évalué et prouvé

La Banque Populaire du Sud s'appuie depuis 2011 sur un outil spécifique commun à l'ensemble du réseau lui permettant de rendre compte auprès de ses sociétaires de ses actions de responsabilité sociétale et coopérative.

Fondé sur la norme internationale RSE ISO 26000, l'Empreinte Coopérative et Sociétale recense et valorise chaque année en euros les actions mises en place au sein de la banque en faveur des principales parties prenantes du réseau Banque Populaire. Reflet du « plus coopératif » des Banques Populaires, cet outil ne prend en compte que les actions allant au-delà des obligations légales, d'un objectif strictement commercial, et de l'exercice classique du métier bancaire.

En 2025, l'Empreinte Coopérative et Sociétale de la Banque Populaire du Sud s'est élevée à 18,2 millions d'euros⁴ avec 704 actions responsables et coopératives valorisées.



³ Etude Kantar PME - PMI 2025.

⁴ Pour plus de détails, se référer au chapitre 05, paragraphe 2. Amplifier nos actions grâce à un mécénat engagé.

1.3 Animation du sociétariat

Le comité « Les leviers de reconnaissance du sociétariat », animé par la Fédération Nationale des Banques Populaires, a défini une feuille de route 2024/2030 autour du développement du sociétariat afin de promouvoir le modèle coopératif, appelée « Elan Coopératif Banque Populaire », caractérisée par quatre axes prioritaires :

1. Coopératif 'inside', les collaborateurs ambassadeurs du modèle ;
2. Coopératif 'outside', l'animation du modèle coopératif pour mettre les collaborateurs au cœur de la vie de la banque ;
3. Le sociétariat, au cœur du modèle de développement commercial ;
4. La communication coopérative, affirmer notre communication pour donner de la puissance à cet élan.

L'Elan Coopératif est décliné par projets annuels et des indicateurs clefs.

La validation des projets majeurs est faite en comités FNBP avec les dirigeants des Banques Populaires et partagés lors des instances avec le Groupe BPCE. Les correspondants sociétariat des Banques Populaires sont animés à la Fédération par la valorisation des bonnes pratiques et la mutualisation de projets communs dédiés au niveau national, comme le Lab' coopératif BP (un outil d'écoute et de co-construction des sociétaires), la réalisation de modules de formation au modèle coopératif « Banque Populaire » consultables dans l'outil Groupe ou un outil de mécénat de compétence solidaire So Pop.

***Les 226 335 sociétaires
représentent 39 % des clients
de la Banque Populaire du Sud et
constituent le socle de son modèle
coopératif.***

Les sociétaires détiennent son capital social. Ils votent lors de l'assemblée générale et élisent directement les administrateurs qui les représentent au sein du conseil d'administration.

En 2025, ce sont 17,9 % des sociétaires qui se sont exprimés par leur vote. L'assemblée générale s'est, cette année, déroulée à Castelnau le Lez (34) et a réuni plus de 300 sociétaires, clients, partenaires et collaborateurs (photo ci-dessous).

La Banque, notamment via son Comité Sociétariat & RSE, suit régulièrement différents indicateurs relatifs à son sociétariat (pratiques de commercialisation et de rémunération des parts sociales, évolution du capital social et distribution entre les sociétaires, etc.).

Le suivi des actions d'animation du sociétariat est assuré par une référente dédiée, au sein de la Direction Engagement coopératif et RSE.



Consciente de l'importance d'engager ses sociétaires dans sa gouvernance coopérative, la Banque Populaire du Sud organise un certain nombre de réunions et d'événements en plus de l'Assemblée Générale.

En 2025, plus de 1200 sociétaires ont participé aux **26 réunions organisées par les agences bancaires** sur le thème de l'eau. Parallèlement, les **6 clubs entrepreneurs** ont proposé à leurs clients sociétaires des sujets économiques liés au monde de l'entreprise.

En novembre, le concert « **Les Musicales de Bagatelle** » mettant en lumière les musiciens lauréats de la Fondation Nationale Banque Populaire, a rassemblé plus de 200 sociétaires. Au cours de cette soirée, ils ont également pu découvrir l'association lauréate du Prix Exceptionnel de la Fondation d'entreprise Banque Populaire du Sud, un des vecteurs de Mécénat de la banque.

Les Comités Régionaux Coopératifs, lancés en 2024, se sont poursuivis en 2025 avec la réalisation de 24 comités animés par les Directeurs de chaque Région de notre réseau. Véritables lieux d'échanges sur la vie de la banque et de ses actions, ils permettent par l'écoute des participants, d'être au plus près des attentes du territoire.

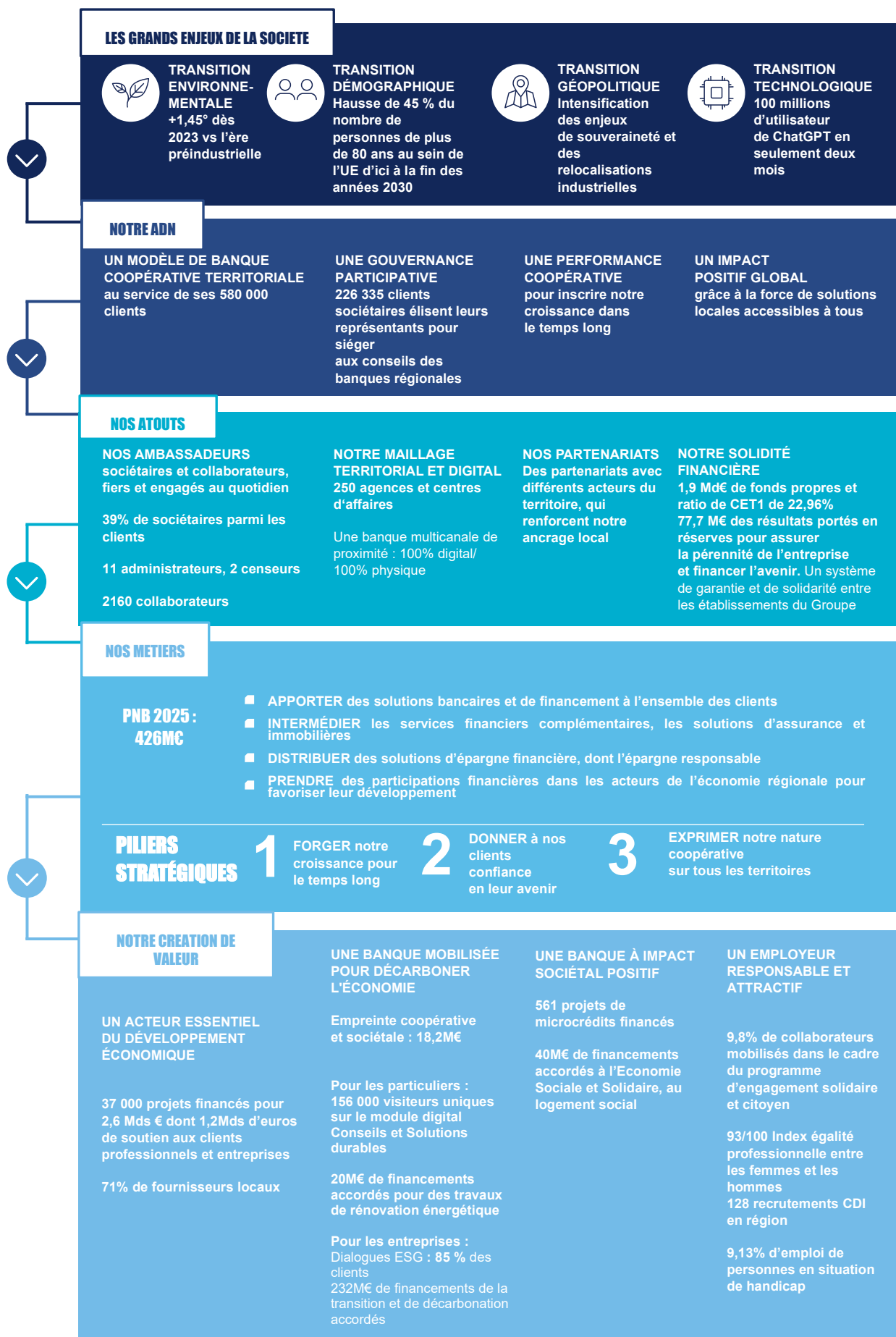
Les sociétaires participent aussi au « **Prix coup de cœur des sociétaires** » de la **Fondation BPS**.

Ce sont près de 3700 sociétaires qui se sont exprimés pour choisir l'association lauréate 2025 *Handi'cap 66*.

Les sociétaires disposent par ailleurs de supports d'information dédiés leur permettant de suivre l'actualité de leur banque : « **Le Lien Bleu** », une newsletter adressée par mail 3 fois par an, ainsi que le journal annuel « **Coopérativement Nôtre** » distribué lors de l'Assemblée Générale et lors des réunions sociétaires.



1.4 Le modèle d'affaires de la Banque Populaire du Sud



2. Un engagement : rendre l'impact accessible à tous

2.1 Un groupe à « impact positif »⁵

VISION 2030 – le projet stratégique du Groupe BPCE - trace les grandes priorités afin de construire un projet de croissance au service de ses clients, dans une société marquée par quatre grandes transitions : environnementale, démographique, technologique et géopolitique.

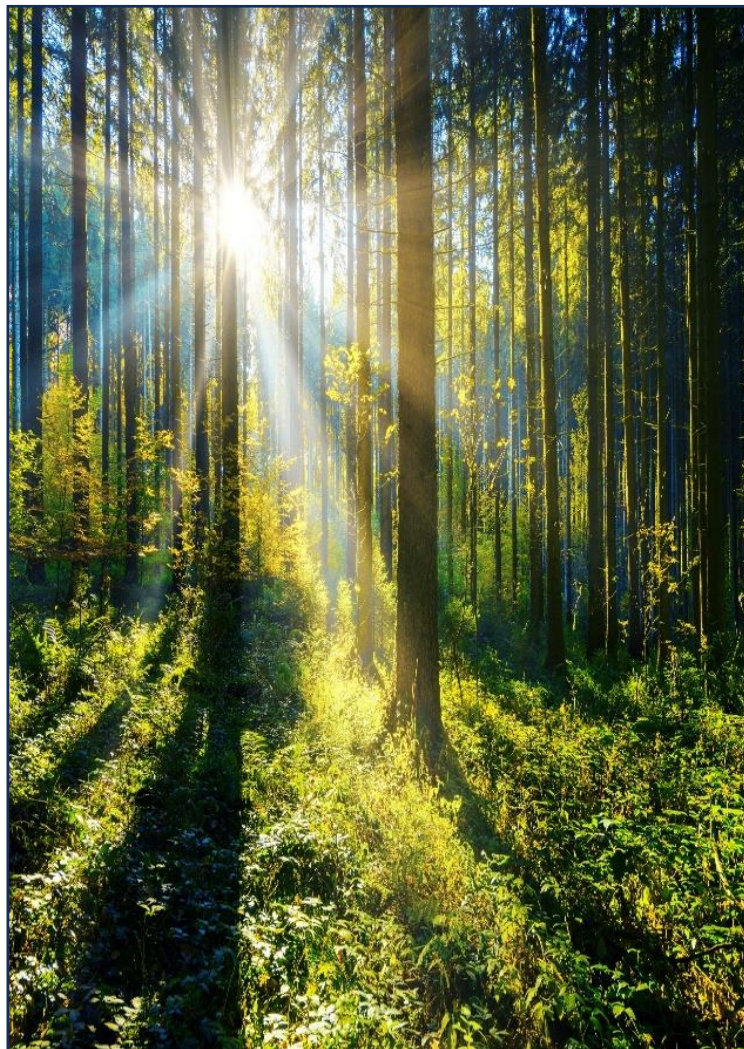
Pour accompagner ces transitions, le groupe mobilise sa présence territoriale, ses métiers et ses expertises pour permettre à ses clients, ses sociétaires et ses collaborateurs d'affirmer leur pouvoir d'agir et d'aborder leur avenir en confiance.

Impact environnemental

Face à l'urgence climatique, la démarche du groupe vise à mettre œuvre et déployer rapidement des mesures d'atténuation et d'adaptation aux impacts environnementaux et socio-économiques déjà tangibles. Rendre « l'impact accessible à tous », c'est sensibiliser et accompagner massivement tous ses clients dans la transition environnementale via des expertises, des offres de conseil et des solutions globales.

En prenant appui sur les scénarios définis par la science, le Groupe BPCE et ses métiers se positionnent en facilitateurs des efforts de transition. Les mesures mises en œuvre se déploient autour des axes suivants :

- **Des solutions à impact :**
 - Pour les clients particuliers : accompagner la rénovation énergétique et l'adaptation du logement au vieillissement et à la perte d'autonomie en proposant des solutions de financement et en mobilisant notre rôle d'opérateur, de tiers de confiance ainsi que nos partenariats,
 - Pour les clients BtoB : accompagner la transition des modèles d'affaires ;
- **Le soutien à l'évolution du mix énergétique**, particulièrement dans le développement des énergies renouvelables et bas-carbone ;
- **L'alignement de ses portefeuilles de financement** sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris ;
- **Une démarche innovante en finance durable**, avec pour objectif de réaliser plus de cinq émissions d'instruments de financement verts, sociaux ou de santé par an.



⁵ Terminologie projet stratégique VISION 2030 : <https://www.groupebpce.com/le-groupe/plan-strategique/>

Impact sociétal

Profondément ancrée au plus près des territoires, et sensible aux besoins de la société et des clients, la Banque Populaire du Sud joue un rôle sociétal clé, en finançant notamment l'entrepreneuriat social ou le microcrédit. Elle agit dans son écosystème local, soutenant de nombreuses initiatives en faveur de l'inclusion sociale et de réduction des inégalités. Elle est un acteur incontournable de la dynamique des territoires, en finançant notamment la construction ou la rénovation d'infrastructures et d'équipements nécessaires à l'éducation, la santé ou encore la mobilité.

Les 14 Banques Populaires sont engagées dans le soutien d'initiatives locales et nationales : l'impact de leur mécénat est mesuré chaque année via leur Empreinte Coopérative et Sociétale (ECS). Cette empreinte identifie et valorise en euros les actions RSE et coopératives mises en place au sein de chaque banque.

« Impact Inside » : la transformation interne de toutes les entreprises du groupe, à tous les niveaux

Pour élargir ses solutions à impact auprès de ses clients et accélérer sur chacune des dimensions de l'ESG (Environnement - Social - Gouvernance), le groupe a engagé une transformation de toutes ses entreprises à tous les niveaux. Il mobilise sa gouvernance et ses collaborateurs qu'il s'engage à former aux enjeux ESG, et agit sur ses propres activités en réduisant son bilan carbone.



2.2 L'engagement coopératif & RSE de la Banque Populaire du Sud

Des orientations nationales en matière de durabilité

La Fédération Nationale des Banques Populaires accompagne les grandes orientations RSE des banques dans le cadre de leur raison d'être et formalise les engagements des 14 Banques Populaires au travers de l'Empreinte Coopérative et Sociétale.

Le comité - « RSE - Agir pour l'Eau » et le comité « leviers de reconnaissance Sociétariat » de la Fédération impulsent une réflexion et une dynamique communes avec les dirigeants exécutifs et non exécutifs des Banques Populaires. Dans ce cadre, en 2025, les Banques Populaires ont affirmé leur ambition de faire de l'Eau, une priorité majeure, en accompagnant leurs clients, leurs sociétaires et tous les acteurs concernés dans leur projet de gestion durable de l'Eau⁶. Depuis novembre 2024, plus de 220 initiatives ont été accompagnées sur tout le territoire français en lien avec la préservation de l'eau. Une attention particulière a été portée à la thématique « l'eau

au cœur des entreprises », l'eau en tant que ressource et risque, élément de transition essentiel à prendre en compte dans ce contexte de changement climatique.

En tant qu'acteur bancaire engagé au cœur des territoires, Banque Populaire entend accompagner les transitions sociétales et environnementales et soutenir encore plus activement l'économie bleue.

Ces défis 100 % territoriaux et nationaux résonnent avec le modèle coopératif des Banques Populaires. C'est pourquoi les Banques Populaires affirment leur ambition de devenir la première banque reconnue pour son engagement sociétal en faveur de l'Eau : patrimoine naturel, dimension environnementale, éducation et sensibilisation au sujet de l'eau auprès des entreprises et des jeunes.

⁶<https://www.fnbp.fr/agir-pour-leau/>

La stratégie coopérative & RSE de la Banque Populaire du Sud

Le Comité Sociétariat et RSE de la Banque Populaire du Sud contribue à la définition des grandes orientations de la banque en matière de sociétariat et de RSE et fait des préconisations au Conseil d'Administration.

La Banque Populaire du Sud a mis en place une politique RSE, qui s'articule autour de 4 axes stratégiques :

Economie durable	Impact sociétal
Environnement	Employeur responsable

Agir pour une économie durable et responsable

La Banque Populaire du Sud contribue au dynamisme de l'économie réelle et au développement de son territoire en finançant les projets des particuliers, des professionnels, des entreprises et des acteurs publics. Elle privilégie une approche de proximité, fondée sur la connaissance des besoins locaux, afin de soutenir l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat.

Dans un contexte de transitions rapides, elle accompagne ses clients dans leurs trajectoires de transformation, en particulier pour la transition énergétique, la décarbonation des activités et l'adaptation des modèles économiques. Elle s'engage à faire de l'eau une priorité stratégique et adhère au mouvement « Agir pour l'Eau » initié par les Banques Populaires pour accompagner tous les acteurs dans une gestion durable et responsable de l'eau.

Elle renforce également ses pratiques internes au service d'une économie responsable, notamment à travers une démarche d'achats responsables : intégration de critères sociaux et environnementaux, relations durables et équilibrées avec les fournisseurs, recours au secteur adapté et prise en compte de la performance globale dans les décisions d'achat.

Avoir un impact sociétal positif sur le territoire

Au-delà de son rôle de financeur, la Banque Populaire du Sud agit comme un acteur de cohésion et de développement local. Elle soutient les initiatives qui renforcent l'attractivité du territoire, la solidarité et l'intérêt général, par des actions de mécénat, des partenariats et l'action de sa Fondation.

Elle encourage l'engagement solidaire des collaborateurs et favorise les dynamiques collectives utiles au territoire, en facilitant la participation à des actions d'intérêt général et en valorisant l'implication citoyenne.

Elle porte une attention particulière aux enjeux d'inclusion, en soutenant l'accès aux services bancaires, l'accompagnement des publics fragiles et le développement d'actions qui contribuent à réduire les inégalités.

Préserver l'environnement et les générations futures

Consciente de l'urgence climatique et de la vulnérabilité de son territoire, la Banque Populaire du Sud s'engage à réduire l'impact environnemental de ses activités et à contribuer à la transition écologique de l'économie.

Elle agit sur son empreinte directe en déployant des actions de sobriété énergétique, de mobilité durable et de réduction des émissions liées à son fonctionnement. Elle renforce également ses pratiques responsables en matière de numérique et de gestion des ressources, en privilégiant des usages plus sobres, la prolongation de la durée de vie des équipements et des filières adaptées de réemploi et de recyclage.

Elle accorde une place essentielle à la sensibilisation et à la montée en compétences des collaborateurs sur les enjeux environnementaux, afin de diffuser une culture commune et de renforcer la capacité collective à agir. Elle mène également des initiatives en faveur de la protection des écosystèmes et de la biodiversité, en cohérence avec les priorités de son territoire.

Être un employeur responsable

La Banque Populaire du Sud place ses collaborateurs au cœur de sa performance durable. Elle s'engage à développer les compétences, à favoriser l'employabilité et à accompagner les parcours professionnels, dans un contexte de transformation des métiers et des usages.

Elle veille à garantir un environnement de travail respectueux, inclusif et propice à l'épanouissement, en agissant pour la qualité de vie au travail, la prévention des risques et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Elle promeut un management responsable et une organisation du travail qui soutiennent la coopération, la confiance et l'autonomie.

Enfin, elle affirme son engagement en faveur de l'égalité des chances, de la mixité et de la diversité, ainsi que de l'inclusion des personnes en situation de handicap, en déployant des actions concrètes de prévention des discriminations, d'accompagnement et de sensibilisation.

Pilotage et animation de la démarche RSE

Le suivi des actions de RSE est assuré par une équipe dédiée au sein de la Direction Engagement Coopératif et RSE avec 2 référentes consacrées à la RSE. La mise en œuvre des actions repose, de manière plus large, sur l'ensemble des directions de la Banque Populaire du Sud.

Une communauté d'une vingtaine d'ambassadeurs RSE a été lancée en janvier 2021. Elle rassemble toutes les directions de l'entreprise, avec l'identification d'un ambassadeur par direction dans les sites administratifs et dans le Réseau (agences et centres d'affaires entreprises) et vise à faciliter l'adhésion autour des enjeux humains, organisationnels ou de business liés au développement durable et à la RSE.

2.3 Labels et engagements

Engagements du Groupe BPCE



⁽¹⁾ Périmètre certains affiliés Natixis Investment Managers (Natixis IM), BPCE Assurances rejoignant les PRI en 2016.

⁽²⁾ Engagement pris par Natixis en 2018, élargi au Groupe BPCE en 2024.

Notations extra-financières du Groupe BPCE

Les notations extra-financières du Groupe BPCE sont accessibles à l'adresse suivante :

<https://www.groupebpce.com/rse/ratings-standards-internationaux/>

Labels et certifications de la Banque Populaire du Sud

Les actions réalisées par la Banque Populaire du Sud en matière de RSE sont évaluées par des organismes publics et privés indépendants qui octroient un label certifiant, gage de conformité à une norme. La Banque Populaire du Sud s'est ainsi vue délivrer plusieurs labels pour récompenser ses pratiques responsables :



Depuis 2020, la Banque Populaire du Sud détient **le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR)**. Ce label récompense les entreprises qui font preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. Il met en avant une éthique des achats solide, la transparence des processus employés et un dialogue constructif dans toutes les interactions commerciales.

En matière d'équité professionnelle, **le label Égalité Professionnelle entre les femmes et les hommes** lui a été décerné dès 2016. Cette distinction valorise et promeut activement l'égalité et la mixité professionnelles au sein de l'entreprise, en s'appuyant sur des mesures concrètes de parité et des progrès continus et mesurables.

Depuis 2021, la banque est **labellisée Cancer@Work**. Ce label souligne son engagement à soutenir les salariés atteints de cancer, en favorisant leur accompagnement personnalisé et leur retour au travail dans les meilleures conditions possibles grâce à des aménagements raisonnables et adaptés.

L'année 2024 a marqué la reconnaissance de son environnement de travail avec l'obtention du **label Great Place to Work**. Ce label distingue les entreprises offrant un cadre de travail exceptionnel et une expérience employé de haute qualité, parfaitement alignée sur les meilleures pratiques en ressources humaines.

En 2025, la banque a reçu le **label Diversité**. Ce label, décerné pour son engagement des équipes RH en faveur de la diversité, vise à prévenir les discriminations et à assurer un environnement de travail sain, équitable et véritablement inclusif pour tous ses collaborateurs.

3. Une gouvernance portant les enjeux ESG au plus haut niveau

3.1 Rôle des organes d'administration et de direction

Les administrateurs du réseau Banque Populaire sont des chefs d'entreprise, des chercheurs, des enseignants et des salariés impliqués dans la vie économique de leur région.

Pour répondre aux exigences du régulateur concernant l'évaluation du fonctionnement des conseils d'administration et la formation des administrateurs, la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) a élaboré :

- **Un dispositif d'autoévaluation** des conseils d'administration mis à disposition dans tout le réseau Banque Populaire ;
- **Un plan de formation annuel** : celui-ci traite de thématiques liées aux neuf compétences-clé retenues par la BCE, mais aussi des sujets liés comme l'ESG ;
- **Un bilan annuel des formations** a été mis en place afin de suivre le nombre de formations réalisées, le nombre d'heures de formation effectuées, la diversité des formations suivies, le taux de satisfaction.
- Lors de l'examen de toute nouvelle candidature au mandat d'Administrateur ou de Censeur, le Comité des nominations doit s'assurer que **les aspects suivants de diversité sont bien observés** : formation, parcours professionnel, âge, objectif quantitatif relatif à la représentation du sexe sous-représenté, représentation géographique équilibrée, représentation des différents types de marché, représentation des catégories socioprofessionnelles dominantes du sociétariat de la Banque Populaire, respect des critères de compétence collective tels que visés dans l'évaluation du Conseil.

Aucun des critères précités ne suffit seul à constater la présence ou l'absence de diversité qui est appréciée collectivement au sein du Conseil d'Administration. En effet, le Comité des nominations doit s'attacher à **la complémentarité des compétences techniques et la diversité des cultures et des expériences** dans le but de disposer de profils de nature à enrichir les angles d'analyse et d'opinion sur lesquels l'organe de direction peut s'appuyer pour mener ses discussions et prendre ses décisions, favorisant ainsi une bonne gouvernance.

La Banque Populaire du Sud, dans le cadre des dispositions légales prévues par le Code monétaire et financier (articles L. 511-98 et L. 511-100), évalue périodiquement, et au moins une fois par an le fonctionnement de son Conseil d'administration. Cette mission est confiée au Comité des Nominations qui formule des recommandations sur les évolutions souhaitables quant à la composition de ce dernier en vue d'atteindre les objectifs de diversité.

Le Conseil d'Administration nomme, sur proposition du président, un Directeur Général.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'Administration est composé de 13 membres, dont 9 membres indépendants, 2 représentants des salariés et 2 censeurs.

La représentation féminine de la Banque Populaire du Sud (hors censeurs et administrateurs salariés) est de 56%.

Formation des administrateurs

La Banque Populaire du Sud veille à l'adéquation des contenus de formation des élus avec les exigences et responsabilités de leur fonction au sein du Conseil d'Administration. Leur formation est construite pour veiller à la compétence individuelle et collective des membres des conseils d'administration. Les formations proposées permettent d'appréhender et comprendre les évolutions et les enjeux du secteur bancaire.

Depuis 2014, la Banque Populaire du Sud s'appuie sur le plan de formation et les outils élaborés par la FNBP afin de répondre aux exigences du régulateur. Celui-ci traite de thématiques liées aux neuf compétences clefs retenues par la BCE, mais aussi des sujets liés à l'ESG et aux transformations du modèle bancaire, impacté notamment par le digital.

Le programme de formation permet aux administrateurs de définir les meilleures orientations et de nourrir les débats des instances de la Banque Populaire du Sud, dans l'intérêt de l'ensemble de ses clients et sociétaires.

3.2 Prise en compte des enjeux ESG dans l'organisation de la Banque Populaire du Sud

Dans un contexte où les enjeux environnementaux, sociaux et économiques deviennent des priorités incontournables, la Banque Populaire du Sud porte les dimensions ESG (Environnement – Social et Gouvernance) au cœur de son modèle. Les enjeux ESG sont fortement intégrés dans sa gouvernance et portés par ses différentes filières métiers.

Les principaux comités traitant des sujets ESG sont les suivants :

Le Comité Sociétariat et RSE

Il contribue à la définition des grandes orientations de la banque en matière de sociétariat et de RSE et fait des propositions au Conseil d'Administration. Il s'est réuni 4 fois en 2025. Les sujets ESG principalement évoqués sont le sociétariat, la fondation de la Banque Populaire du Sud, l'animation de la démarche RSE, l'empreinte coopérative et sociétale, le bilan carbone de la Banque Populaire du Sud, la présentation de la vision 2030 du Groupe BPCE et les nouveaux enjeux liés à la CSRD.

Le Comité consultatif BTE

Il constitue un espace d'échange et de prospective, permettant d'anticiper les mutations technologiques et économiques liées à la transition énergétique. Il oriente ainsi les offres de financement vers les secteurs les plus porteurs et ceux qui ont le plus besoin d'accompagnement bancaire.

Les Comités réglementaires

Ils ont intégré les dimensions de l'ESG au sein des risques de crédit, de marché et ALM (Gestion Actif-Passif).

Le Comité Impact Durable

Il représente l'ensemble des directions de la Banque Populaire du Sud. Créé en 2024, il a pour objectif d'assurer à fréquence trimestrielle la coordination des actions entreprises au sein de la Banque sur les sujets liés à l'impact et aux enjeux ESG : réduction de l'empreinte carbone de la banque, sensibilisation et formation des collaborateurs, déploiement de l'approche Net-Zéro Banking Alliance, commercialisation des offres « vertes », pilotage opérationnel et réglementaire et d'assurer la bonne appropriation des projets émanant de la Direction de l'Impact et de la Direction Banque de Proximité et Assurance du Groupe BPCE.

3.3 Dispositif de pilotage des enjeux ESG / « Impact Inside »

Au niveau du groupe, la Direction de l'Impact, rattachée au président du directoire de BPCE, propose, fait valider et porte la stratégie ESG du groupe. Elle joue un rôle transverse dans le groupe et s'assure de la bonne exécution opérationnelle des projets permettant de décliner les ambitions de la VISION 2030 de l'Impact sur les dimensions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG), assurant une coordination globale et un accompagnement de chaque filière.

Un comité Impact réunissant dix dirigeants des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne a coconstruit la stratégie Impact du Groupe BPCE et en assure désormais le pilotage, validant les orientations, les projets prioritaires et le plan de travail opérationnel.

Une filière Impact, coordonnée et portée par la Direction de l'Impact, pilote et accompagne la transformation durable des modèles d'affaires et métiers du groupe pour intégrer les enjeux ESG. Composée de l'ensemble des entités et métiers du groupe, elle garantit la co-construction, la mise en œuvre de lignes directrices communes et la déclinaison propre aux spécificités de chaque modèle d'affaires. Elle permet de s'assurer de l'exécution opérationnelle du projet stratégique Impact.

Chaque établissement et métier du groupe a désigné un sponsor Impact, membre de la filière, qui impulse et coordonne le plan d'action Impact au niveau de son entreprise et participe à la dynamique de co-construction.

Au cours de l'exercice de nombreux travaux liés aux Risques ESG ont été menés tant en collaboration avec BPCE qu'en interne notamment au travers du déploiement du projet Métamorphose.



4.Prendre en compte les risques ESG

La Banque Populaire du Sud intègre le dispositif de gestion des risques ESG du Groupe BPCE via un plan d'action dédié. Ce plan, coordonné au niveau du groupe et renforcé en 2024, s'aligne sur les engagements VISION 2030 et les exigences réglementaires. Il est pluriannuel (2024-2026), lié au programme Impact, et suivi trimestriellement par les comités des risques ESG et du conseil de surveillance du Groupe BPCE. Il s'articule autour des quatre thèmes suivants : la gouvernance des risques ESG, le renforcement de la connaissance des risques, l'insertion opérationnelle des travaux et les mécanismes de pilotage consolidé des risques.

La Banque Populaire du Sud s'inscrit dans le processus d'identification des risques climatiques et environnementaux mis en place au niveau du groupe, qui vise à structurer la compréhension des risques auxquels le groupe est exposé à court, moyen et long terme et à identifier les axes prioritaires de renforcement du dispositif de maîtrise des risques. Ce processus d'identification s'appuie sur :

- **La mise en place d'un référentiel des risques ESG** : s'agissant des risques climatiques et environnementaux, il distingue les risques physiques (température, vent, eau, masses solides, biodiversité, eau et ressources marines, ressources naturelles, pollution) et les risques de transition (évolutions réglementaires et juridiques, ruptures technologiques, comportement des parties prenantes) ;
- **L'identification et la description des canaux de transmission** reliant les facteurs de risques climatiques et environnementaux aux autres catégories de risque (risques de crédit, risques d'assurance, risques structurels de bilan, risque de réputation etc.) ;
- **L'évaluation de la matérialité des risques ESG** en regard des autres catégories de risques en s'appuyant sur des méthodes et outils permettant l'évaluation qualitative ou quantitative des risques ESG.

Le Groupe BPCE s'appuie notamment sur une méthodologie interne d'évaluation des enjeux et des risques climatiques et environnementaux. Cette méthodologie exploite une base de connaissances sectorielles documentant les

principaux enjeux et risques liés au secteur, et les évaluations à dire d'experts suivant les axes de la taxonomie européenne. Ces méthodologies font l'objet de travaux d'amélioration continue afin d'étendre l'évaluation aux facteurs de risque sociaux et de gouvernance et de prendre en compte l'évolution des connaissances scientifiques ainsi que la disponibilité des données et des outils d'analyse.

En coordination avec les travaux menés à l'échelle du Groupe BPCE, **la Banque Populaire du Sud déploie progressivement les outils et méthodes de prise en compte des facteurs de risques ESG dans ses prises de décision opérationnelle, en s'appuyant sur les processus mis en place par les principales filières de risque de la banque (crédit, investissement, opérationnels, etc.).**

En particulier, dans le cadre du processus d'octroi de crédit, la prise en compte des risques ESG s'appuie sur :

- **Les politiques de risque de crédit** du Groupe BPCE, qui intègrent des critères d'octroi ou des points de vigilance se rapportant aux enjeux ESG et aux risques associés, lorsque ceux-ci sont pertinents pour le secteur considéré, permettant de guider l'analyse des dossiers de financement sur ces aspects ;
- **L'application des politiques sectorielles ESG** du Groupe BPCE, encadrant l'activité de financement sur les secteurs Charbon, Pétrole & Gaz, Défense et Sécurité ;
- **L'intégration des enjeux ESG dans le dialogue stratégique entre la Banque Populaire du Sud et ses clients Entreprises**. Ce « dialogue ESG » permet d'enrichir la connaissance client sous l'angle des enjeux et d'alimenter l'analyse des enjeux extra-financiers dans les dossiers de crédit ;
- **La notation des risques ESG déployée sur l'ensemble du portefeuille Entreprises**. Cette notation des risques ESG, indépendante de la notation crédit, fournit aux analystes une indication du niveau de sensibilité du client aux risques ESG.

5. Une prise en compte des enjeux ESG au plus près du territoire afin de renforcer notre impact positif grâce à la force de nos solutions locales

5.1 Le dialogue avec les parties prenantes au cœur de notre stratégie d'impact

Le modèle coopératif de la Banque Populaire du Sud place le dialogue avec les parties prenantes au cœur de ses actions.

Son ancrage territorial lui permet d'être à l'écoute de tous et de saisir les attentes de la société, en favorisant les écosystèmes locaux et le dialogue avec ses parties prenantes, comme les Chambres de Commerce et d'Industrie, les associations professionnelles, les écosystèmes entrepreneuriaux, les structures éducatives, les associations, fondations... que la Banque accompagne.

En détenant le capital de l'entreprise au travers de parts sociales, les clients deviennent sociétaires et participent activement à la vie, aux orientations et au développement durable de leur banque. Les membres de Conseil, représentants des clients sociétaires, représentent les territoires et la société civile au cœur de la gouvernance de leur banque.

Les attentes des parties prenantes sont également identifiées et prises en compte au travers des relations régulières avec les dirigeants des Banques Populaires, la Fédération Nationale des Banques Populaires, les Instances Représentatives du Personnel et les associations. Enfin, les enquêtes d'image ou de perspectives sont autant de sources d'identification de l'évolution des attentes des parties prenantes.

Parties prenantes	Modalités de dialogue	Finalités
 Sociétaires	• Participation aux assemblées générales • Election des représentants • Lettres d'information • Rencontres sociétaires, Clubs sociétaires entrepreneurs, Comités Régionaux Coopératifs • Lab'BP d'écoute et de co-construction • Animation par la Fédération Nationale des Banques Populaires	• Valorisation et promotion du modèle coopératif • Participation à la vie de la banque • Accès à une information privilégiée de la vie de la banque et son impact dans la région • Mesure de la satisfaction
 Membres de conseil (sociétaires)	• Participation aux conseils d'administration • Groupes de réflexion • Programmes de formation et séminaires • Lettre d'information • Université des administrateurs tous les 2 ans	• Représentation des intérêts des sociétaires dans la gouvernance • Participation à la définition des orientations stratégiques • Fonction de surveillance, notamment maîtrise des risques et fiabilité du contrôle interne

Parties prenantes	Modalités de dialogue	Finalités
 Collaborateurs	• Baromètre social et baromètre satisfaction métiers • Entretiens annuels • Formations • Communication interne • Réseaux (féminins, intergénérationnels, ...) • Droit d'alerte des collaborateurs • Consultation des représentants du personnel et des organisations syndicales représentatives	• Amélioration de la qualité de vie au travail, de la santé et sécurité au travail • Fidélisation et engagement des collaborateurs (gestion des carrières et des talents, développement des compétences et expertises) • Participation des représentants du personnel aux grandes thématiques stratégiques et de transformations et négociations d'accords
 Clients	• Entretiens • Dialogue dédié pour intégrer les enjeux ESG • Evénements clients • Enquêtes de satisfaction NPS • Partenariats institutionnels et commerciaux	• Définition des offres et accompagnement des clients • Dialogue ESG : acculturation des clients, accompagnement des démarches de transformation, évaluation des risques pour une meilleure prévention et gestion par le client et pour intégration des critères ESG à l'octroi des crédits • Amélioration de la satisfaction client • Contrôle du respect des règles de conformité et déontologiques dans les politiques commerciales, procédures et parcours de vente • Gestion des réclamations • Médiation
 Fournisseurs et sous-traitants	• Politique d'achats responsables • Rencontres régulières avec les fournisseurs stratégiques • Enquête « Voix des fournisseurs » • Préparation des certifications • Dispositif d'écoute et enquêtes de satisfaction • Droit d'alerte des fournisseurs, recours possible à un médiateur • Audit	• Charte relations fournisseurs responsables, associant les fournisseurs à la mise en place de mesures de vigilance • Respect des clauses ESG intégrées dans les contrats • Identification de plans de progrès pour mieux connaître les attentes des fournisseurs • Amélioration du niveau de satisfaction et de la qualité de la relation • Consultation et appels d'offres • Mesure de satisfaction
 Acteurs institutionnels, fédérations	• Rencontres régulières (autorités publiques, chambres consulaires, ...) • Participation à des groupes de travail sectoriels à l'échelle locale • Réponses aux consultations publiques • Transmissions d'informations et de documents	• Contribution de manière constructive au débat public et participation à une prise de décision collective, juste et éclairée • Prise en compte des spécificités sectorielles • Conformité réglementaire
 Associations et ONG	• Appels à projets de la Fondation BPS • Mécénat financier • Engagement solidaire des collaborateurs, mécénat de compétences • Echanges réguliers • Sièges dans les conseils	• Impacts positifs au travers de nombreuses initiatives culturelles et solidaires dans différents domaines : création d'entreprises, insertion, solidarité, jeunes, sport, protection de l'environnement, ... • Amélioration de la transparence • Apport d'expertises croisées : bancaire / financière et meilleure appréhension des acteurs locaux

5.2 Les enjeux ESG de la Banque Populaire du Sud

Au sens de la *Corporate Sustainability Reporting Directive*, un rapport de durabilité est publié aux bornes du Groupe BPCE.

La Banque Populaire du Sud est donc exemptée de rapport de durabilité obligatoire dans le cadre de la CSRD, elle publie néanmoins ce rapport d'impact volontaire.

L'analyse de double matérialité⁷ a été réalisée sur le périmètre consolidé du Groupe BPCE, incluant l'ensemble des Banques Populaires. Pour 2025, le groupe identifie comme enjeux matériels : le changement climatique, les effectifs de l'entreprise, les communautés affectées, les clients et la conduite des affaires. Ces enjeux sont traités dans le rapport d'impact volontaire de la Banque Populaire du Sud au sein des chapitres suivants :

Enjeu matériel pour le Groupe BPCE	Chapitre Rapport d'Impact Volontaire
Changement climatique	Contribuer à la décarbonation de l'économie
Personnel de l'entreprise	Être un employeur de référence
Communautés affectées	Être l'acteur de référence du développement économique et sociétal de notre territoire
Clients et utilisateurs finaux	Une banque inclusive qui protège
Conduite des affaires	Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité

Afin de compléter ces informations au niveau de la Banque Populaire du Sud, nous apportons des précisions concernant les enjeux que nous jugeons essentiels sur notre territoire, bien que non matériels au sens des normes européennes de reporting de durabilité, ESRS (European Sustainability Reporting Standards).

Bien que non matériels sur notre territoire, **les enjeux suivants sont jugés essentiels pour la Banque Populaire du Sud en tant qu'acteur engagé et responsable sur son territoire** : « Biodiversité et écosystèmes » ainsi que « Ressources aquatiques et marines ». Ces enjeux seront ainsi développés dans la partie 03. Autres enjeux environnementaux du présent rapport.

⁷ La notion de double matérialité consiste à considérer la matérialité à la fois du point de vue de l'impact (impact des activités de l'entreprise sur les personnes ou l'environnement dans la chaîne de valeur et à travers ses

relations d'affaires) et du point de vue financier (impact de l'environnement extérieur sur l'entreprise, qui engendre ou peut engendrer des impacts sur la situation financière de l'entreprise, le coût du capital, la performance financière).



22

**Contribuer à la
décarbonation de
l'économie en rendant
l'impact accessible à
tous**

1. Plan de transition du Groupe BPCE pour l'atténuation du changement climatique

La contribution du Groupe BPCE à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique de l'économie s'illustre par la mise en place d'un plan de transition qui concerne ses activités de financement, de gestion d'actifs et d'assurance (avec notamment des trajectoires sectorielles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en particulier sur les secteurs les plus intensifs en émissions) et son empreinte propre.

Ce plan de transition est pleinement intégré à la stratégie globale. Il utilise des leviers commerciaux qui permettent en adaptant la stratégie commerciale du groupe, d'accompagner la transition de nos clients.

La Banque Populaire du Sud contribue au plan de transition du Groupe BPCE en accompagnant les particuliers, entreprises et collectivités locales sur son territoire et en apportant une gamme de solutions diversifiées et adaptées aux besoins de ses clients.

Le Groupe BPCE a défini les axes stratégiques suivants :

- Accompagner ses clients dans leur transition environnementale ;
- Aligner ses portefeuilles de financement et d'assurance sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris ;
- Des trajectoires de décarbonation proposées par les sociétés de gestion d'actifs européennes à leur clientèle d'investisseur ;
- Étendre sa stratégie de refinancement durable, afin de disposer des ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs ;
- Poursuivre la réduction de son empreinte propre.



Plan de transition du Groupe BPCE dans sa contribution à l'atténuation du changement climatique

 L'impact accessible à tous • Accompagnement de tous ses clients dans leur transition environnementale • Alignement de ses portefeuilles de financement et d'assurance sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris • Trajectoires de décarbonation proposées par les sociétés de gestion d'actifs européennes à leur clientèle d'investisseurs • Extension de la stratégie de refinancement durable afin de disposer des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs de VISION 2030 • Poursuite de la réduction de son empreinte propre	 Adaptation de la stratégie commerciale des activités Accompagner les clients particuliers • Dans la rénovation énergétique • Dans la mobilité douce • Dans la remise en état après sinistre • Via des produits d'épargne dédiés Accompagner les clients personnes morales dans l'évolution des modèles d'affaires • En s'appuyant sur l'analyse des plans de transition (ambition, performance passée et présente, leviers et actions, gestion opérationnelle) • Avec une offre de produits et de solutions adaptés à la clientèle des entreprises • Avec une offre de produits adaptés à la clientèle des investisseurs • Via le renforcement des expertises de financement de la transition énergétique, le financement des énergies renouvelables, le M&A (Mergers & Acquisitions) et les services d'intermédiaires sur les marchés de capitaux Pilotage de décarbonation des portefeuilles	 Leviers • Accompagnement des clients particuliers avec une gamme complète de solutions de rénovation énergétique des logements permettant de préserver la valeur du patrimoine immobilier • Accompagnement des clients particuliers et entreprises dans la mobilité bas-carbone • Dialogue ESG permettant le conseil, en proximité des entreprises, avec l'analyse des modèles d'affaires selon leurs tailles et secteurs économiques • Soutien à l'évolution du mix énergétique et l'accompagnement de la diminution du recours aux énergies carbonées • Pilotage des trajectoires de décarbonation des secteurs les plus émissifs en carbone • Démarche continue de réduction de l'empreinte propre sur l'immobilier, la mobilité, le numérique, les achats
---	---	---

 Objectifs et plan d'actions Des objectifs chiffrés de décarbonation fondés sur la science pour ... • Les financements des secteurs carbo-intensifs des portefeuilles de financement • Les portefeuilles d'investissement des activités d'assurance • Les portefeuilles et mandats de l'activité de gestion d'actifs ... complétés par des plans d'action dédiés qui capitalisent sur l'ancrage local du groupe et sa compréhension des enjeux des territoires : • Financement dédié à la rénovation énergétique pour les particuliers • Financement dédié à la décarbonation et à la transition des entreprises : Augmentation des financements des énergies renouvelables de 15 % à horizon 2026 • Dialogues ESG avec les entreprises • Développement constant d'expertises sectorielles (infrastructures énergétiques, transports ...) • Développement d'une gamme sélective de fonds et services de transition en proposant des produits avec une thématique de transition, ou portant des ambitions de décarbonation • Activités relevant de l'empreinte propre

2. La Banque Populaire du Sud accompagne ses clients dans leur transition environnementale

Le modèle coopératif de la Banque Populaire du Sud place les clients sociétaires au cœur de la gouvernance et permet de renforcer la prise en compte de leurs attentes et leurs besoins. Capitalisant sur son ancrage local et sa compréhension approfondie des spécificités de son territoire, elle se positionne aux côtés de tous ses clients, en leur proposant des solutions locales et adaptées.

Les actions de la Banque Populaire du Sud participent ainsi à l'adaptation de la stratégie commerciale des activités du groupe et s'inscrivent dans les axes stratégiques du plan de transition (cf. ci-dessus).



**0% fatalité,
100% mobilisés**



La Banque de la Transition Énergétique par BPS : une réponse concrète et sur-mesure

Lancée en 2023, la Banque de la Transition Énergétique (BTE) est le dispositif phare par lequel la Banque Populaire du Sud accélère la transition environnementale en circuit court sur son territoire. Initialement créée par la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes, la BTE reflète l'ambition de la Banque de devenir l'acteur de référence dans le financement de cette mutation.

Son originalité repose sur des engagements clairs :

- **Traçabilité** : La banque garantit que l'épargne verte finance des projets identifiables de transition énergétique.
- **Territorialité** : Les projets soutenus sont exclusivement implantés sur le territoire de la Banque Populaire du Sud, dynamisant ainsi l'économie locale.
- **Circuit court** : La banque permet l'utilisation de l'épargne locale au profit du financement de projets portés par des acteurs locaux.
- **Démarche partenariale** : La banque collabore étroitement avec les acteurs régionaux, publics et privés, pour offrir des solutions innovantes et adaptées.

Pour concrétiser cette offre, une équipe de 4 ingénieurs BTE experts intervient à toutes les étapes des projets des clients. Ils jouent un rôle clé dans l'animation, l'organisation d'ateliers et la participation à des événements majeurs, renforçant ainsi l'écosystème régional. Des référents « Green Business » sont également présents pour diffuser sa culture et son offre environnementale.

En cas de besoin, la BTE facilite la mise en relation avec des professionnels spécialisés, assurant que chaque projet dispose de l'expertise nécessaire.

En 2025, les collaborateurs de la Banque Populaire du Sud se sont mobilisés pour la **3ème édition de la Journée Émeraude dédiée aux transitions, énergétique et environnementale.**

Pour les particuliers, professionnels, agriculteurs, viticulteurs et entreprises, 12 animations ont été proposées avec les partenaires Solipac, Silversun et Triangle Énergie. Ces échanges ont porté sur des thèmes essentiels tels que la maîtrise de l'énergie (photovoltaïque), la rénovation énergétique, le bilan carbone, et un enjeu territorial clé : l'eau.

La mobilisation de la Banque s'est également matérialisée par la formation de ses collaborateurs. Une masterclass "La décarbonation, la durabilité, les transitions sont-elles créatrices de valeurs pour les entreprises & le territoire ?" s'est tenue en présence d'experts tels qu'EODEN, Aquavalley et BIO UV. Des témoignages de collaborateurs sur le dialogue stratégique intégrant les dimensions ESG et des ateliers de sensibilisation sur l'Eau ont complété cette initiative, renforçant ainsi l'intégration des enjeux de transition au sein de la Banque.

Avec la Banque de la Transition Énergétique, la Banque Populaire du Sud offre une solution concrète et personnalisée pour accompagner chacun de ses clients dans ses démarches environnementales, en mobilisant l'épargne locale au service d'un avenir plus durable.



2.1 Accompagner les clients particuliers

Concernant la clientèle des particuliers, le groupe BPCE concentre son action sur l'accompagnement des efforts de rénovation énergétique, compte tenu de sa position prépondérante sur le secteur de l'immobilier et accompagne le développement de la mobilité douce.

Plusieurs offres de produits et services, et parcours sont proposés. En augmentant le nombre de financements pour la rénovation énergétique des logements, le plan d'action décliné par tous les établissements du groupe mobilisera annuellement 1 milliard d'euros de financement des travaux de rénovation énergétique pour les particuliers à horizon 2026.

Dans la rénovation énergétique

Dans un contexte où la performance énergétique des logements est un enjeu majeur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, répondre à l'augmentation des coûts de l'énergie et au besoin de valoriser son patrimoine immobilier, la Banque Populaire du Sud œuvre au quotidien pour permettre à ses clients d'engager des actions d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs logements.

Elle propose à ses clients l'utilisation de l'application « Conseils et Solutions Durables », disponible sur l'application mobile, qui permet de calculer simplement son empreinte carbone et de bénéficier de conseils et solutions pour les travaux de rénovation énergétique. La Banque Populaire du Sud a ainsi enregistré 156 000 visiteurs uniques sur cette application depuis son lancement⁸ ;

Elle accompagne ses clients porteurs de projet immobilier, pour les logements individuels et les copropriétés. Plusieurs prestations et parcours leur sont proposés : bilan énergétique, recherche de subventions, garantie de bonne fin des travaux, financements adaptés à chaque situation (prêt éco-PTZ dédié, prêt immobilier à Impact), partenariats établis ou en test avec des spécialistes de la rénovation (Cozynergy, SunVolt, Iziby EDF...).

Elle intègre au sein de l'offre d'assurances multirisques habitation, l'assurance des constructions durables et du matériel de production d'énergie renouvelable pour favoriser la transition climatique du secteur de l'habitat.

Pour répondre aux besoins liés à l'habitat, la Banque Populaire du Sud propose **le Crédit immobilier à impact +x, une offre qui vise à faciliter l'accès au crédit immobilier tout en améliorant l'efficacité énergétique des logements.** Les particuliers qui contractent un nouveau prêt peuvent bénéficier d'une réduction de leur taux d'intérêt s'ils effectuent des travaux d'amélioration énergétique sur leur bien, dont le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est classé entre E et G, dans un délai de trois ans.

Cette solution encourage les propriétaires à améliorer leur DPE d'au moins deux lettres, tout en aidant les particuliers à accéder à la propriété. Elle contribue également à la transition énergétique, en offrant des avantages financiers et en valorisant le patrimoine des clients.

Elle reçoit ses clients lors de petits déjeuners thématiques en agence. Des rencontres transversales sont organisées par l'agence, réunissant des clients particuliers et professionnels, ainsi que Cozynergy, qui vient présenter son offre d'accompagnement pour les chantiers de rénovation.

En 2025, le montant de financements de travaux de rénovation énergétique⁹ était de 19,9M€.



⁸ Cumul du nombre de visiteurs uniques depuis le lancement en 2023.

⁹ Production annuelle.

Dans la mobilité douce

La transition vers les mobilités « bas-carbone » constitue l'un des enjeux majeurs de la transition énergétique. **La Banque Populaire du Sud a fait évoluer ses offres pour accompagner ses clients particuliers dans l'adaptation à ce nouveau contexte.**

Le prêt « Véhicule propre » répond aux besoins de financement des véhicules électriques et hybrides rechargeables émettant moins de 50g de CO₂ par km.

L'offre de crédit à la consommation intitulée « Prêt vert » finance l'acquisition d'un véhicule électrique.

En 2025, le montant de financements liés à la mobilité verte des clients particuliers était de 14,5M€ (soit + 55% par rapport à 2024)

Des offres d'assurance Auto, dédiées aux véhicules « propres » (hybrides, électrique, GPL) proposent un avantage tarifaire spécifique pour les véhicules électriques (jusqu'à -10 %) et aux petits rouleurs (réduction jusqu'à 10 % s'ils parcourent moins de 8 000 kilomètres).

Des offres d'assurance sont déployées pour accompagner l'acquisition de moyens de « mobilités douces » (trottinette, vélo électrique, gyropode...) au sein du contrat Multirisque Habitation.

L'application « Conseils et Solutions Durables » propose aux clients un accompagnement complet : compréhension des évolutions réglementaires, identification des Zones à Faibles Émissions (ZFE), calcul de la vignette Crit'Air de son véhicule, estimation de l'impact carbone de ses déplacements via le simulateur de l'ADEME, identification des aides et subventions favorisant l'adoption d'une mobilité moins émissive, recherche d'un véhicule propre à l'achat ou sous forme locative, financement et assurance de ces véhicules.



Via des produits d'épargne dédiés

En proposant des produits d'épargne dont les **ressources ont vocation à être affectées au financement de prêts locaux pour la transition écologique**, la Banque Populaire du Sud permet à ses clients particuliers de **prendre part efficacement à cet objectif commun**.



Le dispositif de fléchage des produits d'épargne bancaire « verts » permet de justifier l'affectation des fonds collectés sur le CODEVair, vers des univers de financement contribuant à la transition énergétique et environnementale : rénovation énergétique, mobilité « bas-carbone », transition d'activité, énergies renouvelables ou constructions immobilières aux derniers standards de performance énergétique. Ce dispositif s'applique également aux 10 % de fonds collectés sur le Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS).

En 2025, la variation de l'encours d'épargne collectée sur le CODEVair¹⁰ représentait pour la Banque Populaire du Sud un montant de 4,1M€ (identique par rapport à 2024).

L'offre d'épargne financière ESG distribuée par la Banque Populaire du Sud s'appuie sur un univers large et diversifié de fonds proposés par Natixis Investment Manager et les gestionnaires d'actifs du groupe. Les clients peuvent ainsi accéder à :

- **Des produits qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales**, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, à savoir l'intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement (article 8 du règlement européen SFDR¹¹) ;
- **Des produits financiers qui poursuivent un objectif d'investissement durable** évalué au travers d'indicateurs (article 9 du règlement européen SFDR).

A fin 2025, la collecte brute sur les fonds commercialisés relevant des objectifs d'investissements (articles 8 et 9) s'élevait à 540 M€ pour la Banque Populaire du Sud

¹⁰ Variation des encours des livrets d'épargne destinés au financement de projets dont l'objectif est d'accompagner la transition énergétique et environnementale.

¹¹ Règlement européen Sustainable Finance Disclosure Regulation

2.2 Accompagner les besoins des clients personnes morales dans l'évolution de leur modèle d'affaires

Avec une offre de produits permettant aux personnes morales d'agir en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique

Pour accompagner ses clients dans la transition environnementale et l'adaptation au changement climatique, une organisation a été mise en place qui permet d'animer une communauté de référents et experts locaux « Green Business » au sein de la Banque Populaire du Sud. Cette organisation permet de concentrer l'expertise et ainsi de mieux servir les entreprises clientes en leur proposant des produits adaptés dans les différents univers de la transition : rénovation énergétique, mobilité durable, transition d'activité et énergies renouvelables.

Dans une démarche, initiée en 2025 et commune avec le Groupe BPCE, visant à approfondir la connaissance des enjeux de décarbonation du portefeuille de crédit immobilier commercial, la Banque Populaire du Sud a réalisé une collecte de données extra-financières permettant une analyse de la performance carbone des bâtiments financés et du potentiel de décarbonation de ce portefeuille. Le groupe développe désormais des outils pour améliorer la qualité et la granularité des données environnementales recueillies. Ces avancées renforcent la capacité du Groupe BPCE à accompagner ses clients dans la décarbonation et l'adaptation au changement climatique de leurs bâtiments dont la rénovation énergétique du bâti, l'efficacité énergétique des équipements, la construction durable.

Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises clientes dans leur démarche de transition et de décarbonation, la Banque Populaire du Sud accélère la production de financements et développe la commercialisation du Prêt à Impact dédié aux PME, ETI et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Le fonctionnement de ce prêt, dont la tarification est indexée sur les performances extra-financières du client, encourage les comportements vertueux et met en valeur les engagements RSE de ses clients. Le client choisit, avec le chargé d'affaires, un indicateur et un objectif parmi une liste proposée. A chaque date anniversaire du financement, si l'objectif est atteint, le client bénéficie d'une bonification. Dans le cas contraire c'est le taux d'intérêt contractuel qui s'applique, sans pénalité.

En 2025, 146 Prêts à impact ont été accordés par la Banque Populaire du Sud pour un montant de 117,4 millions d'euros (soit + 46 % par rapport à 2024).

En 2025, la Banque Populaire du Sud a financé la transition et la décarbonation pour les entreprises à hauteur de 197,8 M€¹².

La Banque Populaire du Sud s'appuie également sur le déploiement de solutions globales associant des partenaires dont :

- *SilverSun, Solipac, Tecsol et Iotopic* pour des travaux d'optimisation énergétique,
- *BPI France* pour la réalisation d'un bilan carbone et l'élaboration d'un plan de décarbonation
- *SubstanCiel* pour faciliter la recherche de subventions.

¹² Production annuelle de financements des PME-ETI pour la transition et la décarbonation (sous la forme de prêts green, prêts à impact, CBM roulant, LOA/LDD green) +

financements de projets d'énergie renouvelable sur les territoires.

Concernant les sujets de mobilité, plusieurs solutions permettent aux clients entreprise de réduire l'impact environnemental de leur parc automobile en favorisant les alternatives vertes. Ces dernières peuvent être financées en crédit-bail mobilier ou location longue durée (incluant conseils *car policy*, prestations écoconduite, gestion de parc connecté et autopartage).

Pour assurer un accompagnement de qualité des clients, la montée en compétences des équipes commerciales se renforce (formations des métiers aux enjeux de durabilité, animations). Ces dernières entretiennent un dialogue régulier avec leurs clients autour d'enjeux sectoriels spécifiques, notamment via l'organisation de webinaires de sensibilisation et la mise en relation avec des partenaires.

Avec un dialogue ESG adapté à la stratégie et aux modèles d'affaires des clientèles entreprises

La Banque Populaire du Sud propose un service de conseil en proximité avec un apport d'expertises pour intégrer les enjeux ESG dans la transition des modèles d'affaires de ses clients entreprises, quels que soient leurs tailles et secteurs économiques. Elle engage ainsi un dialogue stratégique pour les accompagner dans leur transition environnementale et identifier les risques et opportunités relatifs à cette transition. Cette action s'appuie sur les « dialogues ESG », l'exploitation des rapports et données extra-financières, ainsi que l'acquisition de données.

En 2025, elle a mené un dialogue ESG avec 85 % de ses clients entreprises actifs¹³ (soit + 15% par rapport à 2024).

¹³ En % des encours (bilan et hors-bilan) des clients entreprises actifs.



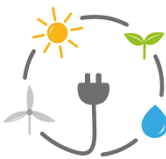
2.3 Contribuer au financement des projets d'énergies renouvelables sur les territoires

Le Groupe BPCE accompagne les entreprises du secteur des énergies renouvelables et finance des actifs de production d'énergies bas carbone *via* des financements de projets grâce à la complémentarité en termes d'expertises de ses différents métiers.

Pour les projets nécessitant des ressources financières de long terme, tels que le photovoltaïque, l'éolien, l'hydraulique, le biogaz ou la biomasse, la Banque Populaire du Sud dispose d'équipes d'ingénierie financière dédiées et peut bénéficier du savoir-faire des métiers spécialisés du groupe (Natixis et BPCE Energéco).

S'agissant du financement des énergies renouvelables, elle est intervenue sur les projets photovoltaïques sous des formes variées (autoconsommation individuelle et collective avec ou sans stockage, grappes de projets, centrales au sol) et éoliens.

En 2025, le montant des financements accordés à des projets d'énergies renouvelables s'élève à **74,8 M€**



2.4 Indicateurs

Au total, 3896 projets en faveur de la transition environnementale et de la décarbonation ont été financés en 2025 pour un montant de 232M€ (en hausse de 48% par rapport à 2024).

31/12/2025			31/12/2024	
Crédits Verts	Production (en M€)	Nombre	Production (en M€)	Nombre
Particuliers	34,4	1 737	30,8	1 637
Entreprises	197,8	2 159	125,4	534
TOTAL - Crédits Verts¹⁴	232,3	3 896	156,2	2 171

¹⁴ Périmètre clients particuliers : financements accordés dans le cadre de travaux de rénovation énergétique (Eco PTZ) et crédits véhicules propres.
Pour les clients entreprises : financements accordés relatifs à la rénovation énergétique, aux énergies renouvelables, à la mobilité verte et à la transition d'activité.

3. Empreinte propre de la Banque Populaire du Sud

Dans le prolongement d'une démarche de réduction de son empreinte propre déjà engagée depuis plusieurs années, la Banque Populaire du Sud s'inscrit dans la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupe BPCE, avec un objectif de réduction de -6% à horizon 2026 et de -20% entre 2023 et 2030.

Le périmètre des émissions de GES calculées au titre de l'empreinte propre est schématisé comme suit :



Le bilan total des émissions de GES de la Banque Populaire du Sud s'établit à 14 187 teqCO₂ à fin 2025, en réduction de -2 % sur un an.

Il se décompose comme suit :

(en teqCO ₂)	31/12/2025	31/12/2024	Evolution (en %)
Total Emissions brutes de GES - Scope 1	851	899	-5%
Total Emissions brutes de GES - Scope 2	225	223	1%
Total Emissions brutes de GES - Scope 3	13 111	13 323	-2%
Biens et services achetés	5 393	5 272	2%
Biens d'investissement	3 096	3 332	-7%
Activités relevant des secteurs des combustibles et de l'énergie	310	336	-8%
Déchets produits lors de l'exploitation	35	38	-8%
Voyages d'affaires	456	448	2%
Déplacements domicile-travail des salariés	1 912	1 940	-1%
Acheminement en aval	1 908	1 957	-3%
Emission totales de GES Empreinte propre	14 187	14 446	-2%

La Banque Populaire du Sud a élaboré un programme de réduction de son empreinte carbone ; les principaux leviers de réduction des émissions de GES identifiés sont les suivants :

Immobilier

La réduction de l'empreinte carbone des locaux est générée via des travaux de rénovation énergétique, la généralisation de la domotique, le recours aux énergies renouvelables ainsi que la réduction des surfaces occupées.

L'optimisation de la consommation d'énergie dans les agences a débuté par la diminution des plages d'éclairage des enseignes et l'adoption systématique d'ampoules basse consommation. Des films protecteurs ont été posés sur les fenêtres les plus exposées pour améliorer l'isolation thermique.

Dans un souci d'efficacité énergétique, la modernisation des systèmes de chauffage et de climatisation pour des modèles moins énergivores est en marche. Le déploiement de la domotique dans les agences constitue une autre étape clé, permettant un contrôle intelligent de l'éclairage en fonction des besoins. **En 2025, 80% des agences sont équipées de solutions domotiques.**

Des solutions nécessitant un investissement plus important ont également été recherchées avec notamment le recours aux énergies renouvelables. **Des panneaux solaires sont installés sur le site central de St-Estève et sur la toiture de 11 agences**, permettant de produire une partie de l'énergie sur place. Les ombrières sur les parkings du site de St Estève visent à transformer ces espaces en lieux de production d'énergie solaire tout en protégeant les véhicules des collaborateurs.



Sur la période 2023-2025, la consommation d'énergie a diminué de manière remarquable de 6,8M kWh d'électricité et de 1,2 de kWh de gaz.

Depuis 2024, toutes les équipes des fonctions support de Montpellier se sont regroupées sur un site central dans le quartier de Cambacères. Au-delà de la réduction des surfaces occupées, ce nouveau bâtiment moderne, attractif et moins énergivore a été pensé de manière responsable (intégrant des innovations telles que la réutilisation des eaux usées et l'utilisation de mobilier recyclé) et permet à la Banque Populaire du Sud de réduire ses consommations d'énergie.

Fin 2026, la Banque Populaire du Sud regroupera toutes ses équipes des fonctions support des Pyrénées-Orientales sur le seul site de Saint-Estève. Entièrement réaménagé, avec une attention particulière portée aux engagements environnementaux et un recours prioritaire aux professionnels locaux, il deviendra ainsi le site vitrine de la Banque Populaire du Sud sur ce département (cf photo ci-dessous).



Achats responsables

Les actions de la Banque Populaire du Sud en matière d'achats responsables sont développées dans le chapitre 05. du rapport dans la partie 3 « Être exemplaire en mettant en œuvre une politique d'achats responsables ».

Mobilité

Le verdissement de la flotte automobile, la réduction des déplacements et la promotion des modes de transports doux sont les principaux leviers identifiés en matière de mobilité durable.

Les déplacements professionnels

S'agissant des déplacements professionnels, la Banque Populaire du Sud met l'accent sur l'écoresponsabilité de sa flotte de véhicules en optant pour des modèles à faibles émissions de CO2 et en installant des bornes de recharge sur ses sites centraux. Ce verdissement progressif a engendré une baisse de ses émissions liées à la consommation de carburant entre 2023 et 2025.

A fin 2025, la part de véhicules propres dans le parc automobile est de 35%.

Une trentaine de bornes est installée sur les sites centraux et à proximité des agences.



La Banque Populaire du Sud participe au groupe de travail dédié à l'électrification de la flotte automobile initié fin 2024 par le Groupe BPCE. Le projet a notamment mis à disposition un état des lieux des flottes du groupe, des synthèses des évolutions réglementaires et fiscales, des analyses des différentes solutions de recharge, un catalogue de véhicules adaptés à ces nouveaux enjeux, ainsi que des préconisations sur la conduite du changement.

Le service BPS Fleet de la Banque Populaire du Sud organise des journées spécifiquement dédiées à l'écoconduite et à l'expérimentation de véhicules électriques. Un nouvel espace « flotte auto-BPS » sur l'intranet a été créé en 2025. Il permet de retrouver toutes les informations utiles en matière de mobilité durable telles que des guides sur les pratiques d'écoconduite ou les risques routiers professionnels. Une newsletter est également diffusée chaque trimestre pour informer les collaborateurs des actualités avec un fil vert sur la mobilité dans l'entreprise avec des conseils pratiques.

Enfin, un outil de covoiturage, « Mapping control », est mis à disposition des collaborateurs pour réduire et faciliter leurs trajets professionnels.

Les déplacements domicile travail

En ce qui concerne les déplacements des collaborateurs pour leurs trajets domicile-travail, plusieurs actions ont également été menées par la Banque Populaire du Sud :

- **Intégration du télétravail** dans l'organisation du temps de travail des collaborateurs ;
- **Mise en place d'une aide à l'acquisition d'un moyen de locomotion propre** (vélo, vélo électrique, trottinette électrique, voiture électrique ou hybride émettant moins de 50g de CO₂/km) de 400€ pour les collaborateurs ;
- **Utilisation d'une plateforme de covoiturage « Blablacar Daily »** pour les déplacements domicile-travail des collaborateurs avec une enveloppe de cofinancement.

Afin de promouvoir la mobilité durable auprès de ses collaborateurs, la Banque Populaire du Sud a organisé un « live » sur la mobilité avec l'intervention de ses experts métiers qui a mobilisé environ 300 collaborateurs. Plus de 1000 collaborateurs ont également partagé leurs constats et leurs aspirations sur ce sujet via une enquête mobilité.

Numérique responsable

De multiples actions sont engagées pour mettre en place un écosystème numérique plus responsable en s'appuyant sur des techniques de développement d'applications plus économes, de prolongation de la durée de vie des équipements, d'amélioration de l'efficacité énergétique des data centers et de sensibilisation de tous les collaborateurs du groupe aux écogestes. Le référencement de l'empreinte carbone des équipements a également été mis en place.

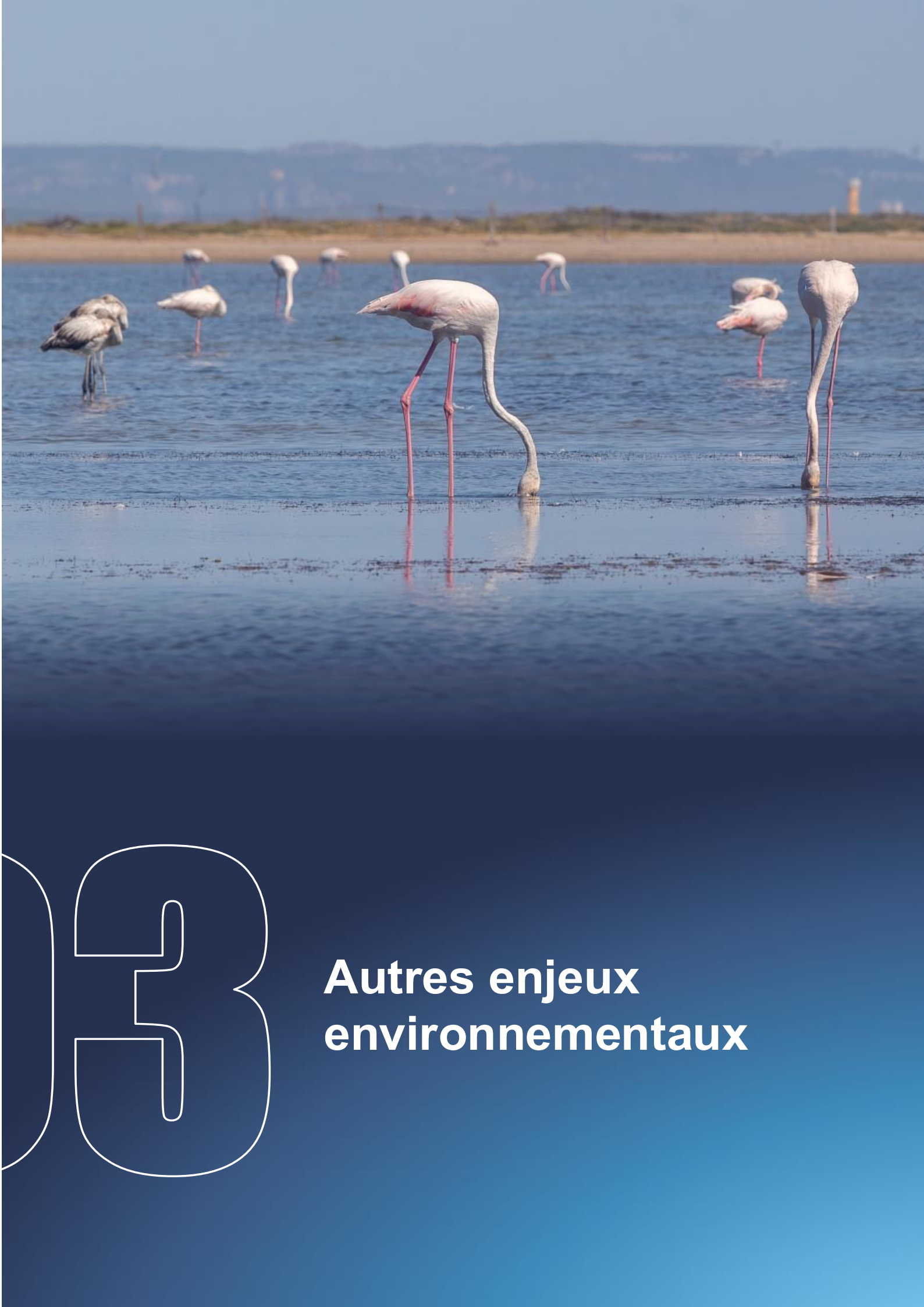
La réduction de l'empreinte carbone passe également par la rationalisation du parc informatique et le recours au marché du reconditionné.

En 2025, une campagne de dons a permis de redistribuer 805 équipements informatiques (ordinateurs portables ou de bureau, écrans et imprimantes) à 220 associations locales et partenaires de la Banque Populaire du Sud.

La Banque Populaire du Sud a également fait le choix de recourir au marché du reconditionné en s'associant à Econocom, fournisseur local basé dans le département de l'Hérault, pour équiper ses collaborateurs de smartphones et tablettes pour leurs besoins professionnels et personnels (avec un code de promotion dédié). Ces équipements sont repris par le prestataire en fin de cycle.



Don d'ordinateurs au profit des Restos du cœur de l'Hérault



03

Autres enjeux environnementaux

1. Agir en faveur de la biodiversité

Tout en poursuivant ses actions écoresponsables au quotidien pour réduire son empreinte carbone, la Banque Populaire du Sud a fait le choix de contribuer à l'effort global de neutralité carbone de manière très concrète en parrainant des arbres et en investissant dans la plantation d'une forêt sur son territoire.

Dans le massif des monts d'Ardèche, 600 arbres ont été plantés et sont gérés durablement à Ajoux. La Banque Populaire du Sud soutient également le programme de parrainage d'arbres agroforestiers « 20 000 pieds sur terre » porté par la SCOP AGROOF qui vise à soutenir une agriculture locale aux pratiques durables. **Depuis 2020, plus de 3200 arbres ont été plantés dans les départements de l'Hérault, du Gard, des Pyrénées orientales et de l'Aude et 10 jours de recherche ont été financés dans le cadre de ce programme.**

La Banque Populaire du Sud soutient le programme « Com l'abeille » avec le parrainage d'une ruche en pleine nature à Tourbes dans l'Hérault. Ce programme vise à préserver et restaurer la biodiversité : réintroduire l'abeille noire, informer sur les enjeux environnementaux, pratiquer une apiculture loyale.

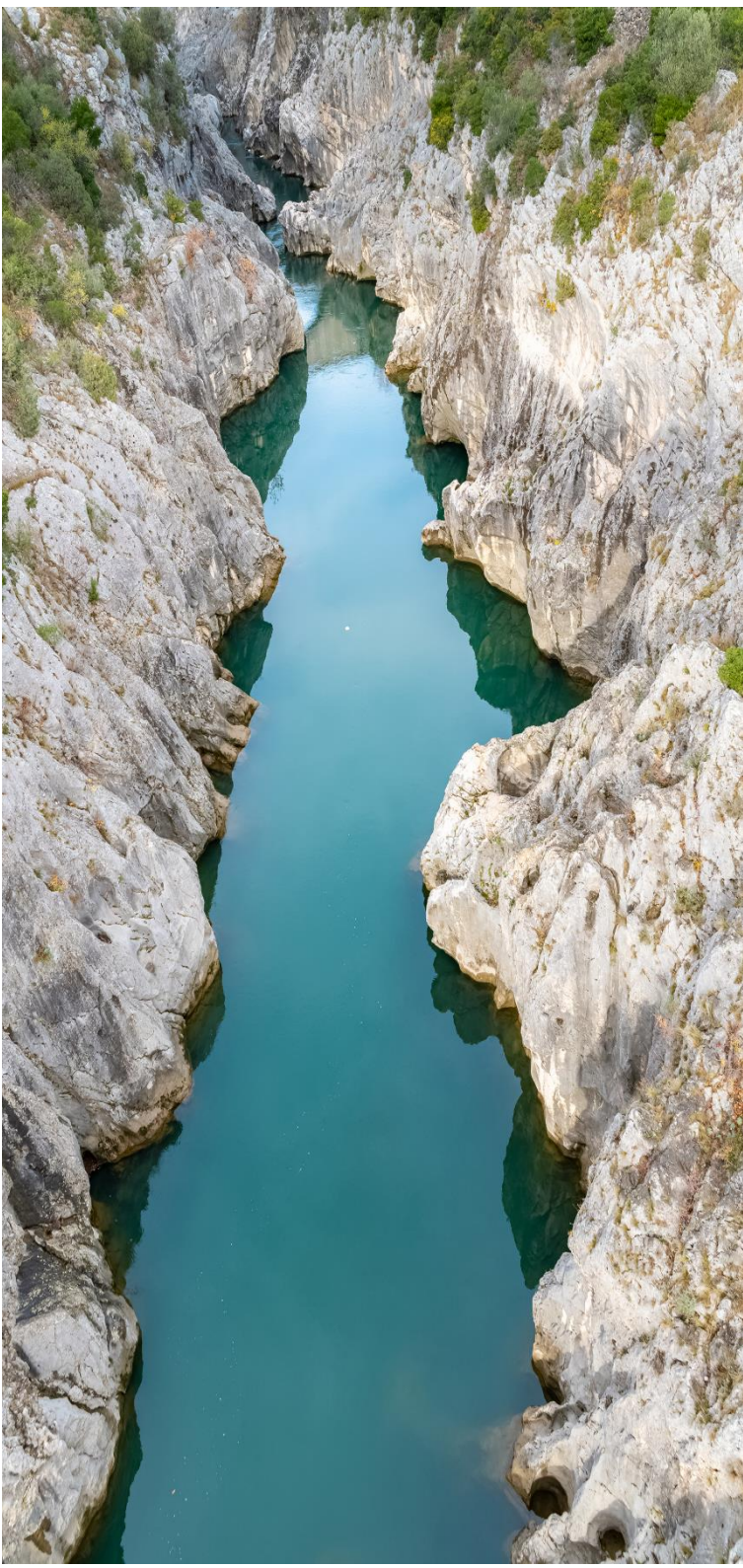
En 2025, la Fondation Banque Populaire du Sud a renforcé son engagement en faveur de la biodiversité en soutenant des projets locaux portés par des associations engagées. À travers des initiatives concrètes comme la plantation de haies champêtres avec *Forêtvert*, la création de jardins dédiés à la biodiversité avec *ANA – Conservatoire d'Espaces Naturels Ariège* ou encore la restauration de mares pédagogiques par *Oasis Sauvage*, elle soutient des actions qui contribuent directement à recréer des habitats favorables à la faune et à la flore. Parallèlement, des projets de sensibilisation et de transmission viennent renforcer cet impact, à l'image des outils pédagogiques développés par *Gée Aude*, de la mallette éducative sur la pollution portée par *Junior Association Biodirecte*, de l'exposition itinérante proposée par *ADN-Nature* ou encore du travail autour des pollinisateurs mené par l'établissement *Léon Cordas*.



2. Agir pour l'Eau

La Banque Populaire du Sud fait de l'eau une grande cause sociétale. Ressource vitale, l'eau est au cœur de son plan stratégique ADN 2030. Pour y répondre, une filière Eau, pilotée par la Banque de la Transition Energétique, a été créée, mobilisant compétences internes et externes.

L'engagement de la Banque Populaire du Sud s'articule autour de quatre axes majeurs : financer, investir, catalyser et promouvoir.



Financer les initiatives durables

La Banque Populaire du Sud soutient concrètement les initiatives de ses clients qui visent à renforcer la durabilité et à préserver les ressources en eau.

Elle met à disposition une enveloppe de financement de 20 millions d'euros pour renforcer la résilience des territoires et l'adaptation des équipements aux effets du changement climatique.

Cette enveloppe vise à soutenir les collectivités locales et leurs satellites dans le domaine stratégique de l'eau, de l'assainissement à la protection des ressources et de la biodiversité aquatique.

Au sein du tissu économique, elle oriente les investissements vers des usages plus responsables de l'eau. Elle propose des solutions de financement adaptées aux entreprises pour leurs projets de transition, qu'il s'agisse d'optimisation des consommations, de modernisation des équipements ou d'innovation dans la gestion de l'eau. Un dialogue ESG systématique est engagé avec les clients corporate,

Une étude menée par le cabinet Hydros, spécialisé dans les risques climatiques et les situations de stress hydrique, a permis d'établir un diagnostic très détaillé de l'état de la ressource en eau et ses usages sur le territoire.

Pour les particuliers, elle facilite l'accès à des dispositifs d'économies d'eau via des offres dédiées, comme le prêt EAU'Ptimal, encourageant ainsi des pratiques durables à l'échelle individuelle.

En fléchant sa production de crédits en faveur de l'eau soit environ 9,9M€ en 2025 et en réalisant un mapping des clients impactés par les enjeux hydriques, elle structure une chaîne de financement complète, de l'amorçage à l'investissement, s'affirmant ainsi comme un acteur financier capable d'accompagner concrètement et durablement la transition hydrique des territoires.

Investir pour l'innovation et la croissance

La Banque Populaire du Sud soutient le développement durable et l'innovation en entrant au capital des sociétés de ses clients du secteur maritime.

Sud Mer Invest, le fonds d'investissement régional porté par la Banque Populaire du Sud, a ainsi renforcé sa capacité d'investissement de 7 M€, avec un objectif cible de 10 M€ à horizon 2030.

Ce renforcement accompagne une évolution stratégique majeure : l'élargissement du périmètre du fonds aux enjeux liés à la gestion durable de l'eau, en complément de son action historique dans l'économie maritime et littorale.

Sud Mer Invest accompagne désormais des solutions technologiques permettant de renforcer la disponibilité de la ressource en eau, grâce à des technologies d'économie, de recyclage ou de réutilisation de l'eau, d'améliorer la qualité de l'eau via des systèmes de traitement innovants ou de surveillance de la pollution, de limiter les pertes et d'optimiser les usages, notamment dans les secteurs agricole, industriel ou touristique, et de protéger les territoires sensibles, en apportant des réponses face aux sécheresses, inondations ou à la dégradation des milieux naturels.

Les entreprises ciblées seront majoritairement des PME et startups régionales, à fort potentiel de croissance, intervenant dans des secteurs critiques : industrie, agriculture, tourisme, services aux collectivités.

Catalyser les synergies et les collaborations

La Banque Populaire du Sud favorise les synergies et crée des liens entre les acteurs économiques ayant des besoins liés à l'eau et ceux disposant de solutions.

Elle collabore étroitement avec des acteurs clés du secteur maritime tels que *Pôle Mer Méditerranée* et *l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie (UVPO)*.

Cela passe également par l'organisation d'événements qui encouragent la coopération sur les enjeux de l'eau. Des initiatives concrètes incluent le soutien au *Blue Tech Show* à Canet-en-Roussillon, un salon dédié à l'économie bleue. Le club des entrepreneurs coorganisé avec *MedVallée Montpellier* explore le lien entre santé et gestion de l'eau, tandis que l'action de catalyseur d'innovation pour un tourisme durable est menée via *l'Open Tourisme Lab* à Nîmes, qui aborde les défis de la gestion et de la consommation de l'eau.

En 2025, la Banque Populaire du Sud a rejoint *Aqua-Valley*, écosystème de référence de la filière eau, basé en Occitanie et structuré autour de Montpellier. Aux côtés des acteurs publics, privés et académiques, elle entend soutenir les projets innovants qui répondent aux enjeux de gestion et de préservation de la ressource.

Par cette adhésion, la Banque Populaire du Sud réaffirme son positionnement de banque coopérative de proximité, qui finance, accompagne et accélère les solutions d'avenir, dans un contexte où l'eau est au cœur du développement économique, agricole, industriel et touristique de ses territoires.



Promouvoir la sensibilisation et la formation

La Banque Populaire du Sud place la sensibilisation aux enjeux de l'eau au cœur de ses priorités. Cet engagement se traduit par des actions variées visant à informer et à mobiliser ses collaborateurs, ses clients, ainsi que le grand public.

Pour une approche plus ludique et conviviale, les ambassadeurs RSE de la banque déploient l'Apér'EAU Quiz, un concept original créé par la Banque Populaire du Sud, qui a mobilisé plus de 220 collaborateurs en 2025.

Le Crédit Maritime Méditerranée s'est engagé dans une démarche inédite de certification éco-citoyenne avec WeClean. Cette initiative a conduit à une mobilisation exemplaire de l'ensemble des collaborateurs répartis sur 7 agences et 4 départements, qui ont été sensibilisés, challengés et impliqués dans des actions concrètes de protection de l'environnement. Avec un taux d'engagement record de 97 %, ses collaborateurs ont réalisé en quelques mois 329 actions éco-citoyennes.

Ces résultats exceptionnels ont valu au Crédit Maritime Méditerranée la certification EcoApt Or 2025, faisant de lui la première banque éco-citoyenne de France.

La mobilisation des équipes de la Banque Populaire du Sud prend une dimension particulièrement concrète lors d'événements majeurs, comme la Semaine Européenne du Développement Durable. Plus de 80 collaborateurs bénévoles ont ainsi œuvré aux côtés d'associations locales pour collecter 819 kg de déchets et éradiquer 10 tonnes de plantes invasives sur divers sites naturels stratégiques à travers le territoire. Parmi eux, l'Espace Naturel du Pouzols à Villeneuve-lès-Maguelone avec *LabelBleu*, les berges de l'Hérault à Gignac avec *Demain la Terre !* celles de l'Ardèche à Aubenas avec la *Fédération Départementale de Pêche de l'Ardèche*, et le site Natura 2000 du complexe lagunaire de Salses-Leucate au Barcarès avec *Barcarès Nature Pluriel* et le *syndicat mixte Rivage*.

Elle soutient l'innovation à travers son sponsoring du hackathon *Water4Future*, qui vise à stimuler de nouvelles solutions pour un avenir durable. Parallèlement, elle propose des webinaires sur la REUT (réutilisation des eaux usées traitées), ciblant spécifiquement les communes pour renforcer les pratiques de gestion de l'eau.



Cette année, la Banque Populaire du Sud a également apporté son soutien à l'édition 2025 de *P.L.O.U.F.*, une journée d'exploration et de sensibilisation organisée par le *Centre International UNESCO ICIREWARD*. Ce partenariat témoigne de la volonté de la banque de contribuer à faire de cet événement une réussite pour les jeunes curieux de l'eau.

La Fondation BPS agit concrètement en faveur de l'eau en soutenant activement des associations locales. Son engagement se manifeste notamment à travers son appel à projets annuel dans le domaine "Eau et Environnement", qui permet de financer des initiatives essentielles.

Un exemple marquant de ce soutien est le prix exceptionnel attribué à *"Ensemble, Valorisons l'Agly"* dans les Pyrénées-Orientales, récompensant un projet de réhabilitation d'une cuve de vinification pour stocker l'eau de pluie à usage agricole et pour la prévention incendie. De même, l'association *Oasis sauvage* dans l'Hérault bénéficie de l'aide de la Fondation pour ses travaux de création et de restauration de zones humides, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité et des ressources en eau.

L'ouvrage « *Entreprendre dans le Sud* », qui met en lumière les entrepreneurs du territoire, a consacré l'édition 2025 au thème « *Agir pour l'eau* ». Cet opus célèbre les 10 ans de cette publication et rend hommage aux entrepreneurs locaux engagés dans la gestion de cette ressource. Pour marquer cette étape, un événement a réuni 160 invités, soulignant l'importance cruciale de l'eau pour notre région (Photo ci-dessous).



La Banque Populaire du Sud s'engage à préserver le patrimoine naturel de son territoire.

Elle soutient notamment la renaturation et la protection de deux zones humides sur l'Aubrac Lozérien, en collaboration avec le fonds de dotation NaïaGaïa, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Occitanie.

Ce projet, inscrit dans l'initiative TREFLE¹⁵ du Groupe BPCE, vise à restaurer et protéger ces zones complémentaires du Parc naturel régional de l'Aubrac, en limitant les pressions touristiques et agricoles. Il intègre trois dimensions : faune, flore et sol, soulignant l'engagement de la Banque en faveur de la préservation de l'Eau, de la biodiversité et d'un développement durable local.

BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE



UN ENGAGEMENT QUI COULE DE SOURCE

En tant que **banque coopérative et locale**, nous nous engageons à préserver la richesse du patrimoine naturel de notre région en contribuant à la renaturation et la protection de 2 zones humides sur l'Aubrac Lozérien.

MÉCÈNE DE



BANQUE POPULAIRE DU SUD 

la réussite est en vous

BANQUE POPULAIRE DU SUD exploitant également les marques BANQUE DUPLY, DE PARSEVAL, BANQUE MARZE et CREDIT MARITIME - 38 bd Georges Clemenceau - 68006 Perpignan Cedex 09 - Téléphone : 04 68 38 22 00 www.banquepopulaire.fr/sud/ - contact@groupebps.fr - 554200806 RCS Perpignan - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 023 534 - TVA n° FR 29 554200806. Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédits. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR23258L_01Q1HMQ (BPCE - SIRET 493 455 042) Crédit photo : AdobeStock / ©Robard Christophe

¹⁵ TREFLE : Territoires Restauration Eau Forêts Littoraux



04

**Être un employeur de
référence**

1. Droits de l'Homme

La Banque Populaire du Sud s'inscrit dans la contribution du Groupe BPCE au respect et à la promotion des droits humains, conformément au Pacte Mondial des Nations Unies, dont il est signataire. Ceci constitue un des socles fondamentaux de l'exercice de sa responsabilité sociétale d'entreprise (cf. Charte des droits humains du Groupe BPCE)¹⁶.

La Banque Populaire du Sud décline le Code de conduite et d'éthique¹⁷ du Groupe BPCE, qui présente sous forme de « Principes » ses convictions et engagements, dont « Promouvoir le respect des droits de l'homme dans toutes nos activités ».

La Banque Populaire du Sud, à travers sa politique de ressources humaines :

- **S'attache à créer un environnement inclusif, respectueux**, sans distinction ni discrimination, qui favorise le bien-être de ses collaborateurs et offre une rémunération valorisant l'engagement des collaborateurs ;
- **S'assure de la mise en place d'un dispositif adéquat de prévention et de protection** pour garantir la santé et la sécurité au travail et s'engage à protéger la vie privée de ses collaborateurs et la confidentialité de leurs données conformément à la réglementation applicable ;
- **Respecte les droits de ses collaborateurs à la liberté d'association et à la négociation collective.**

En outre, les collaborateurs de la Banque Populaire du Sud doivent, dans le cadre de leur activité professionnelle, appliquer et respecter les droits de l'homme, conformément au Code de conduite et d'éthique (principe 5).

¹⁶ 241007-charte-droits-humains-groupe-dles.pdf

¹⁷

<https://www.groupebpce.com/app/uploads/2024/02/Code-conduite-ethique-FR-2.pdf>



2. Attractivité, fidélisation et engagement des collaborateurs

2.1 Attractivité

La Banque Populaire du Sud se distingue par un ADN social qui se nourrit de valeurs coopératives, d'un ancrage territorial fort, et d'une volonté d'agir en tant qu'employeur responsable. Sa stratégie repose sur sa marque reconnue et puissante et s'articule autour d'orientations fortes en matière de recrutement, de fidélisation et d'engagement.

Recrutement et marque employeur

Les processus de recrutement de la Banque Populaire du Sud sont adaptés aux besoins du marché local et doivent permettre aux candidats de rejoindre une entreprise qui leur fournira le bon niveau d'accompagnement professionnel, avec la possibilité d'évoluer ensuite au sein de la banque et du Groupe BPCE.

La Banque Populaire du Sud développe une stratégie de marque employeur en s'appuyant sur trois piliers :

- 1/ Placer le collaborateur au centre en incarnant davantage ses publications avec la prise de parole de collaborateurs ;
- 2/ Mener des campagnes de communication pour promouvoir les métiers et soutenir des opérations de recrutement ;
- 3/ Valoriser tous ses engagements en matière d'inclusion (mixité, handicap, diversité) avec des actions de communication dédiées.

La Banque Populaire du Sud est résolument engagée à renforcer sa marque employeur auprès des jeunes talents. Consciente de l'importance de cette nouvelle génération pour l'avenir de l'entreprise, la Banque Populaire du Sud dispose d'une stratégie dédiée visant à attirer, développer et recruter les jeunes professionnels.

Pour attirer les talents dans un univers concurrentiel, la Banque Populaire du Sud renforce ses actions.

- Elle accentue sa présence dans les territoires avec notamment le développement des relations avec les écoles en régions ;
- **Elle diversifie ses modes de recrutement et l'expérience candidat** au travers de formats variés : rencontres directes dans les agences, animations collectives, jobdating sans CV ;
- Elle porte une stratégie de communication sur les réseaux sociaux avec la marque employeur « **C'est Comme ça Chez Nous** » ;
- Elle s'appuie sur des marqueurs forts autour du Sport, de la Santé et de l'Engagement solidaire et citoyen.
- Elle lance un site de recrutement pour offrir une expérience immersive et accessible. Que ce soit pour des postes en agence, en back-office ou dans des fonctions support, cette plateforme permet de découvrir des parcours inspirants et de postuler en quelques clics, contribuant ainsi au dynamisme économique de leur territoire.



En 2025, la Banque Populaire du Sud a recruté **128 personnes en CDI** (contrat à durée indéterminée), **153 en CDD** (contrat à durée déterminée) et a accueilli **99 nouveaux alternants**.

Un accompagnement et un suivi renforcés pour les nouveaux entrants

La Banque Populaire du Sud propose un parcours d'intégration et d'accompagnement des nouveaux entrants renforcé sur trois ans (dans le cadre commun de l'accord GEPP groupe (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)).

Un parcours d'intégration a été conçu pour faciliter l'arrivée des nouveaux collaborateurs et leur permettre de rapidement prendre leurs marques.

Ce parcours complet et diversifié vise à la fois l'acquisition des compétences nécessaires, la connaissance de l'entreprise et de ses valeurs, et l'intégration au sein des équipes. Il combine plusieurs approches

- **Une journée d'accueil** présente la banque, le Groupe BPCE, les ressources humaines, les outils du quotidien, l'agence bancaire Pop4You dédiée aux collaborateurs et les aspects liés à la sécurité.
- Pour les collaborateurs du Réseau, une semaine de formation est dédiée aux bases du métier et aux outils essentiels (poste de travail, tablettes, selfcare). Elle est suivie d'une immersion en Direction de Région pour rencontrer les interlocuteurs clés (Directeur, animateur, contrôleur, experts métiers...).
- **Un cursus complet sur les fondamentaux métiers**, RH et réglementaires est accessible en ligne sur My BPS Academy.
- **Une journée ludique et atypique chez un client** permet de découvrir les engagements coopératifs, RSE, QVT et Sport de la banque, ainsi que l'organisation des différentes directions.

Un suivi renforcé est proposé pendant les premiers mois avec des entretiens réguliers avec le manager et le responsable RH.

Une évolution professionnelle enrichissante, grâce à la mobilité interne et à l'accompagnement des parcours

La Banque Populaire du Sud fait de la mobilité interne l'une de ses priorités pour renforcer le sentiment d'appartenance et d'engagement et fidéliser les talents.

Des dispositifs sont proposés aux collaborateurs pour dynamiser la mobilité interne

Un livret carrière individuel a été déployé pour permettre à chacun d'être acteur de son parcours.

Un dispositif Vis ma Vie et des vidéos « Parle-moi de ton job » permettent à chacun de découvrir les métiers.

Les offres de postes internes sont publiées sur la plateforme « Mouv & Coopt » ainsi que sur les plateformes du Groupe (telle que Mobiliway). Ces espaces facilitent l'accès de l'ensemble des collaborateurs aux opportunités disponibles, leur permettent de découvrir la diversité des métiers et des filières emploi du Groupe, et de se projeter dans leurs évolutions professionnelles

La plateforme Moov & Coopt permet également à chaque collaborateur de coopter des talents dans son réseau. En garantissant un suivi rapide des candidatures, avec un retour sous 72 heures, et en offrant des récompenses pour les cooptations qui aboutissent, la banque a vu 50% de ses nouveaux CDI provenir de cette initiative en 2025.

La politique de formation active déployée par la Banque Populaire du Sud, favorise l'apprentissage en continu au travers de sa plateforme de formation **MyBPS Academy**.

2.2 La compétence au cœur des politiques RH

La Banque Populaire du Sud investit dans l'employabilité à long terme de ses collaborateurs en leur offrant la possibilité de s'enrichir de nouvelles expériences via des opportunités de carrière valorisantes et le développement en continu de nouvelles compétences. Dans un environnement en constante évolution et de forte concurrence, la Banque Populaire du Sud s'attache aussi à développer ses potentiels et ses leaders pour assurer la relève sur les postes clés de l'entreprise et piloter l'atteinte de ses engagements notamment en matière de diversité et d'inclusion.

La politique de développement des compétences s'exprime à travers l'accord groupe relatif à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) signé en juillet 2025 qui définit un socle commun de politiques et de pratiques. Il s'inscrit en cohérence avec les accords de branche et d'entreprise dans les domaines de la formation professionnelle, de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que de la qualité de vie au travail, conformément à la législation en vigueur en matière de formation professionnelle en France.

Les objectifs principaux de la politique de développement des compétences se déclinent à travers quatre axes majeurs :

- 1.Favoriser l'intégration des jeunes aux métiers ;
- 2.Encourager la mobilité professionnelle et accompagner la transformation des métiers ;
- 3.Sensibiliser et former à l'Impact ;
- 4.Garantir un accompagnement à l'IA pour tous.

Pour la Banque Populaire du Sud, les orientations générales du développement des compétences s'articulent autour de 4 axes principaux : progresser dans les métiers du Réseau, valoriser les métiers et développer les expertises des fonctions supports, garantir la mise en œuvre du modèle de leadership pour une dynamique collective renforcée et poursuivre l'accompagnement sur-mesure des collaborateurs.

Construire des parcours personnalisés

En matière de formation et d'animation commerciale, les enjeux sont tels que la Banque Populaire du Sud a mis en place des **parcours de formation personnalisés pour les conseillers de clientèle** grâce à un trinôme gagnant : des managers accompagnants, un collaborateur acteur de sa formation et une RH à l'écoute et en proximité.

Le **parcours « Campus Manager »**, obligatoire pour tous les collaborateurs accédant au poste de manager, a été renforcé pour former les nouveaux managers, offrant un coaching individuel une semaine avant et trois semaines après leur prise de poste. Ce programme propose des modules "à la carte" axés sur des compétences essentielles telles que le développement de la motivation, la gestion de la pression et la communication efficace.

Accompagner la transformation des métiers

Pour chacun des grands domaines de métiers, un programme dédié prépare les collaborateurs aux compétences de demain et les encourage à maintenir leurs compétences, les développer et progresser dans leur métier.

Le **programme « Progresser dans le réseau »** met en place des parcours de développement individualisés pour les Conseillers, fondés sur un référentiel de compétences et de performance. En collaboration avec leur manager et suite à un diagnostic personnalisé, chaque conseiller identifie ses axes d'amélioration pour bâtir son plan de développement individuel.

Dans le cadre du **programme « Valoriser les Services bancaires »**, un nouveau référentiel Métier Compétences a été établi et une offre de formation, classée par compétences, intègre les nouvelles expertises métiers. L'offre de formation sur la conduite du changement a été renforcée pour accompagner les collaborateurs passant d'un métier de support à la clientèle en back office à un support plus en contact avec celle-ci (Middle office).

Pour faciliter et accompagner l'évolution professionnelle de ses collaborateurs, la Banque Populaire du Sud s'appuie sur des **parcours de formation diplômants ou certifiants** et sur des programmes de formation continue pour renforcer l'employabilité des collaborateurs. Une promotion de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a permis à 16 participants d'obtenir un master 2 en Banque et Assurances à l'*Université de Perpignan Via Domitia* en 2025. La poursuite du partenariat avec « *Montpellier Business School* », démarré en novembre 2016 permet également à ses collaborateurs, au travers d'un cursus « Performance Innovation et Management », de développer une approche professionnelle innovante et performante au service de la clientèle.

Afin de favoriser la transversalité et la connaissance des métiers et de faire rayonner la culture client, tout en restant connecté aux besoins et aux attentes des clients, l'entreprise a déployé un nouveau dispositif d'immersion « **les 48h clients** » dans les agences. Ce dispositif encourage ainsi la transversalité, la connaissance des métiers et les possibilités d'évolution professionnelle.

Sensibiliser à l'Impact

En 2025, le Groupe BPCE a mis en place le Campus Impact, un dispositif de formation s'articulant autour de trois axes : un socle commun fondé sur des savoirs généraux, des modules de perfectionnement sur des thématiques stratégiques prioritaires et des modules spécifiques par filière métier. Ce dispositif réunit les formations à jour disponibles pour construire des plans de formation par métier.

Le projet stratégique VISION 2030 intègre un objectif de formation de 100 % des collaborateurs aux enjeux ESG d'ici au 31 décembre 2026. Dans ce cadre, sera comptabilisée, pour tous, la réalisation d'une formation adaptée aux enjeux du groupe ou de sa filière métier.

Pour réaliser cette ambition, la formation « **Les fondamentaux de l'impact** » intégrée au socle commun a été déployée pour l'ensemble des collaborateurs. **A fin 2025, 435 collaborateurs ont déjà suivi ce module de formation.**

En raison de la spécificité des métiers exercés au sein du groupe, des formations particulières sont également développées pour répondre aux besoins particuliers des filières :

- « Les fondamentaux des risques ESG » pour les collaborateurs de la filière Risques,
- « Prévenir l'ESG washing » pour les collaborateurs des filières Gouvernance, Juridique, Conformité et Communication.
- La Classe virtuelle « Métamorphose » sur l'analyse des enjeux ESG dans l'octroi de crédit Corporate pour les risques et engagements.

Renforcement du Campus Tech & Digital et développement d'une culture positive de l'IA

L'objectif du Campus Tech & Digital est d'accompagner la montée en compétences en proposant des parcours, avec des spécialisations par métiers et typologie d'acteurs (collaborateurs, experts, dirigeants et personae du programme de transformation), afin que chaque collaborateur ait le niveau de connaissance adéquat pour la transformation IA du groupe. L'offre de formation est construite autour de neuf compétences stratégiques : l'expérience utilisateur, l'agilité à l'échelle, la compétence des Product Owners, la qualité de service, le numérique responsable, la data, la technologie et l'innovation, la sécurité du SI, le devOps.

Au sein de la Banque Populaire du Sud, pour permettre l'appropriation par les collaborateurs des technologies, des cadres et des outils Data et IA, des actions et dispositifs d'acculturation sont déployés.

En 2025, le pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation continue s'élève à 7,1%.

Sur l'année, le nombre d'heures de formation par salarié formé est de 35 avec 6 millions d'euros de dépenses de formation.

La Banque Populaire du Sud se situe ainsi très nettement au-delà de la moyenne du secteur, autour de 4 % et de l'obligation légale de 1%. Cela correspond à un volume de 87 169 heures de formation et 100% de l'effectif formé.

3. Dialogue social et conditions de travail

3.1 Dialogue social

La Banque Populaire du Sud maintient un dialogue ouvert, transparent et constructif contribuant à la mise en œuvre de sa stratégie et à la performance de ses activités. Ce dialogue social favorise l'adhésion des partenaires sociaux et des collaborateurs dans le déploiement des politiques sociales. Le dialogue social repose sur des échanges réguliers notamment avec les représentants du personnel et les organisations syndicales représentatives, acteurs clés du bon fonctionnement de l'entreprise.

La Banque Populaire du Sud dispose de ses propres instances de dialogue social permettant d'animer une relation de proximité avec ses Représentants du Personnel, tant dans le cadre des Comités Sociaux Economiques que des instances de négociation collective.

Le dialogue social se traduit à travers des accords de groupe applicables aux différentes entités le composant, tels que l'accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et compétences GEPP de 2025, qui aborde notamment les thématiques de l'équilibre intergénérationnel, des dispositifs d'aménagement des fins de carrière, du développement des compétences, de la mobilité professionnelle, géographique et du congé de mobilité. Cet accord innove en proposant un cadre de référence pour le déploiement de l'IA générative au sein du groupe.

La Banque Populaire du Sud met en œuvre la négociation d'un ensemble d'accords fixant le socle de la politique sociale de son entreprise visant à renforcer l'engagement et la performance des collaborateurs. Ces accords viennent compléter les accords de la Branche Banque Populaire tels que les accords sur la prévention des incivilités, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la qualité et les conditions de vie au travail (QVCT).



3.2 Politique de rémunération

La politique de rémunération de la Banque Populaire du Sud reflète la performance individuelle et collective des métiers et des collaborateurs. Elle favorise l'équité en matière de rémunération, tout en garantissant des niveaux compétitifs et en intégrant des dispositifs de protection sociale adaptés pour tous les collaborateurs.

Elle intègre également des objectifs fondamentaux d'égalité professionnelle et de non-discrimination. À ce titre, la Banque Populaire du Sud veille notamment à l'équité de traitement en matière de rémunération entre les femmes et les hommes et porte par ailleurs une attention particulière à la rémunération de ses collaborateurs juniors et seniors.

3.3 Qualité de vie au travail

La politique en matière de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) de la Banque Populaire du Sud vise à renforcer l'engagement et l'efficacité collective et impacter positivement l'épanouissement et la santé des collaborateurs au service de la performance globale. La QVCT intègre un ensemble d'enjeux comme l'environnement de travail, l'équilibre vie professionnelle et personnelle, l'accompagnement des transformations, l'accompagnement des carrières, la reconnaissance et le droit d'expression, etc.

Plusieurs accords QVCT ont été signés au sein du groupe, notamment sur la mesure et la prévention du stress, sur les conditions de vie au travail, pour les aidants.

La démarche QVCT s'articule autour de quatre dimensions :

- **L'attention portée au bien-être au travail**, le « Care » : des dispositifs au service du bien-être et de la conciliation vie pro/vie perso ;
- **La qualité des relations et du management** : un management fondé sur la confiance qui responsabilise et fait grandir les équipes ;
- **L'environnement de travail** : un cadre de travail facilitant l'efficacité et la collaboration ;
- **La transformation** : une entreprise en évolution constante, qui veille à engager les collaborateurs dans le changement.

Favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des collaborateurs

La Banque Populaire du Sud encourage cet équilibre par des mesures telles que l'encadrement des horaires de réunion, la facilitation de l'organisation des congés, la promotion du droit à la déconnexion, et des mesures spécifiques pour la parentalité : congés, autorisations d'absence pour enfants malades ou hospitalisés, aménagements d'horaires pour les familles monoparentales.

De manière générale, les collaborateurs ont la possibilité d'exercer leur activité à temps partiel. **En 2025, 21% des collaborateurs ont opté pour un temps partiel.**

La Banque Populaire du Sud accompagne ses collaborateurs dans leurs contraintes parentales en leur proposant divers services et prestations sociales.

Dans le cadre de l'accord Groupe relatif à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels, la Banque Populaire du Sud a mis en place une Charte de 15 engagements pour l'équilibre des temps de vie.



Apporter un soutien aux situations individuelles

La Banque Populaire du Sud s'engage à soutenir ses collaborateurs rencontrant des difficultés personnelles ou professionnelles à travers différents dispositifs.

Un accompagnement psychologique et social est assuré, grâce à des partenariats externes avec des assistantes sociales, garantissant une disponibilité continue et une confidentialité totale.

Le maintien dans l'emploi et la gestion des absences de longue durée font l'objet d'un suivi spécifique, mené en étroite collaboration avec la médecine du travail, et d'un accompagnement personnalisé lors du retour des collaborateurs. La Banque Populaire du Sud veille ainsi à préserver le lien avec ses salariés absents pour préparer sereinement leur réintégration professionnelle.

De plus, des ateliers dédiés à la parentalité et un soutien adapté sont proposés lors des retours de congé maternité et paternité.

Un accompagnement est proposé aux collaborateurs confrontés à des maladies chroniques ou des cancers, avec la possibilité d'utiliser le télétravail comme aménagement de poste sur avis médical. Le partenariat avec Cancer@Work souligne la volonté de la banque de bâtir une politique proactive de soutien. En favorisant un environnement de travail inclusif, elle parvient à concilier les spécificités de chaque situation avec la poursuite d'un but partagé.

La reconnaissance de ses efforts se manifeste par le label Cancer@Work, estampillé 3 étoiles, qui valorise ses actions en faveur de l'inclusion de la maladie au travail.



Une démarche globale a été mise en place pour soutenir activement les collaborateurs qui assument le rôle d'aidant.

Depuis 2023, un partenariat stratégique avec **Prev&Care**, expert en Care Management, offre un soutien sur mesure. Ce dispositif propose informations, formations, aide à la gestion administrative et financière, ainsi que l'accès aux aides dédiées à la personne aidée. Un guide dédié aux salariés aidants est également disponible sur l'intranet pour faciliter l'accès à l'information.

La pratique du **don de congés ou de jours RTT** est encouragée et abondée par la Banque, permettant aux collaborateurs de bénéficier d'un soutien financier en jours d'absence. En 2025, 24 jours ont ainsi été alloués aux aidants dans ce cadre.

Améliorer la qualité des relations et du management

La Banque Populaire du Sud met l'accent sur l'élévation de la qualité des interactions, de la collaboration et des pratiques managériales. Elle promeut des relations solides basées sur le respect, l'écoute et la confiance.

Reconnaissant l'importance de la cohésion d'équipe, elle alloue un budget spécifique à chaque direction et service pour organiser des **moments de convivialité**.

Pour renforcer les compétences de ses managers, la Banque Populaire du Sud a mis en place le **"Campus Manager"**. Ce programme offre une formation complète et un accompagnement basé sur des postures clés : exigence, bienveillance et exemplarité. Un guide de bonnes pratiques et des ateliers pratiques viennent enrichir cette approche. Le Campus Manager propose des parcours personnalisés pour les managers, qu'ils soient débutants ou expérimentés, agrémentés d'un diagnostic et d'un référentiel de leadership. Des ateliers de co-développement favorisent l'échange de savoir-faire et renforcent la solidarité au sein des équipes managériales.

L'écoute sociale est renforcée par des enquêtes internes et des outils de mesure de la satisfaction, permettant aux collaborateurs d'exprimer leurs attentes. Un accompagnement dédié à la pratique du **feedback et du reverse feedback** les aide à mieux communiquer.

Pour gérer la charge de travail, des entretiens annuels et professionnels sont réalisés. Des points de suivi réguliers permettent d'ajuster l'organisation et de maintenir un bon équilibre.

Enfin, la Banque Populaire du Sud implique ses collaborateurs dans les changements à venir. Des ateliers dédiés et des dispositifs favorisant le travail transversal des compétences sont mis en place pour que chacun participe aux projets de transformation.

Façonner l'organisation et l'environnement de travail

La Banque Populaire du Sud considère l'évolution des modes et des espaces de travail comme des atouts pour la qualité de vie au travail. Les actions mises en œuvre incluent :

- Une communication transparente sur les évolutions organisationnelles afin d'en présenter les impacts sur les conditions d'exercice des collaborateurs.
- Le déploiement encadré du télétravail, soutenu par des formations au management à distance, et la signature d'un accord sur l'organisation du travail hybride.
- Une attention particulière portée à l'optimisation de l'ergonomie et à l'aménagement d'espaces collaboratifs au sein des locaux.

Le pilotage et l'animation de la démarche

Cette démarche est portée et animée par une référente Qualité de Vie au Travail et plus largement par les équipes de la Direction des Ressources Humaines et de l'Expérience Collaborateur.

La communication sur les initiatives QVCT de la Banque Populaire du Sud est assurée par des informations régulières dans la newsletter RH et sur le réseau social interne.

Une communauté d'ambassadeurs RH a été mise en place. Ces ambassadeurs jouent un rôle clé en promouvant la marque employeur en interne et en externe.

Pour le bien-être de tous, la Banque Populaire du Sud organise :

- Des visioconférences et des semaines thématiques consacrées au bien-être au travail et à la santé : ateliers de dépistage auditif, posture au travail, informations sur la ménopause et l'endométriose.
- Des campagnes de sensibilisation importantes telles que Mars bleu, Octobre Rose et Movember.
- Des événements sportifs pour encourager la pratique d'activités : Great Place to Ride, ADN Ultimate...

En 2024, la Banque Populaire du Sud a obtenu le label **"Great Place to Work"**, une certification internationale exigeante qui distingue les entreprises où il fait bon travailler et qui sont propices à l'épanouissement personnel et professionnel des collaborateurs.

Il valorise ainsi les efforts de la Banque Populaire du Sud pour assurer un cadre de travail de qualité qui renforce les valeurs humaines et un environnement respectueux au quotidien.



3.4 Prévention des risques et sécurité au travail

La Banque Populaire du Sud déploie sa politique Sécurité de Personnes et des Biens sur la base des accords de branche Banque Populaire et des dispositions légales en vigueur. Ces accords édictent des règles de sécurité et de prévention des risques professionnels. Le corpus documentaire s'applique à l'intégralité des activités des salariés ainsi qu'aux prestations externalisées.

On peut citer l'accord de branche Sécurité, qui vise à maintenir la vigilance des entreprises et à réaffirmer leur volonté d'assurer la sécurité du personnel face aux agressions ou aux risques émergents (de nature sanitaire, climatique, liés aux nouveaux modes de travail ou encore aux rassemblements à risque) ou l'accord de branche sur la lutte contre les incivilités et agressions commises par la clientèle sur le lieu de travail, dans les situations de mobilité, ou au travers des outils de communication qu'ils soient numériques ou non.

Tous les risques identifiés au sein de l'établissement sont consignés dans le Document Unique d'Évaluation des Risques, qui est accessible via l'intranet. Ce document est actualisé chaque année ou dès qu'un nouveau risque est identifié, en collaboration avec la Commission de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) et avec l'avis du Comité Social et Économique (CSE).

La CSSCT se réunit tous les trimestres, réunissant la Direction et les représentants du personnel pour discuter des questions de prévention et de sécurité. Un bilan annuel de la sinistralité ainsi qu'un plan d'action sont présentés au CSE, qui est régulièrement consulté pour donner son avis sur divers dossiers et sur le recours à des experts.

Pour renforcer la sécurité au travail et gérer le stress des collaborateurs, plusieurs initiatives ont été mises en place :

Des formations en prévention des conflits avec les clients, ainsi qu'un suivi en cas d'incidents tels que des incivilités ou des agressions, ont été instaurés pour accompagner les conseillers. Un formulaire et une procédure de déclaration des incivilités ont également été simplifiés pour faciliter la remontée d'informations.

Un module de formation à la prévention des risques psychosociaux sous format e-learning est inclus dans le parcours des nouveaux managers et est également accessible à tous les collaborateurs via My BPS Academy.

Un espace dédié sur l'intranet, la box sécurité, permet aux collaborateurs d'accéder facilement aux ressources et informations relatives à la sécurité.

Depuis 2022, une formation spécifique sur la gestion des incivilités est en cours de déploiement pour aider les employés à mieux gérer les situations d'incivilités et d'agressions.

Des améliorations des postes de travail, incluant le mobilier et l'éclairage, sont mises en œuvre pour prévenir les troubles musculosquelettiques.

Une démarche structurée, soutenue par des **outils d'analyse et de prévention de l'absentéisme** fournis par la Direction des Ressources Humaines, permet d'identifier et d'agir sur les causes de l'absentéisme.

Pour renforcer les compétences des collaborateurs en matière de sécurité, des formations aux gestes qui sauvent ont été dispensées. Au total, 259 personnes ont suivi une formation sur le massage cardiaque, et 27 collaborateurs ont été formés aux premiers secours (PSC1).

Ces actions visent à créer un environnement de travail sûr et sain, où chaque collaborateur peut évoluer sereinement. La Banque Populaire du Sud s'engage à continuer d'améliorer ses pratiques en matière de sécurité et de prévention des risques. Elle pilote plusieurs indicateurs liés à la santé et à la sécurité au travail.

Au total, 1184 collaborateurs ont été formés à la sécurité avec un montant de dépenses de sécurité pour 2,6 M€ en 2025.

4. Egalité de traitement et des chances

La Banque Populaire du Sud décline la politique Diversité, Equité & Inclusion du Groupe BPCE, au travers des politiques RH mises en place depuis plusieurs années : leur objectif est de construire un environnement de travail toujours plus respectueux et inclusif, qui capitalise sur la diversité de ses collaborateurs et permette à chacun d'être entendu, valorisé et d'avoir un impact et d'offrir les mêmes opportunités aux talents de tous horizons, indépendamment de l'âge, des origines, du genre, de l'orientation ou de l'identité de genre ou du handicap.

4.1 Mixité et égalité professionnelle

La politique s'illustre concrètement au travers des principes mis en œuvre en matière de recrutement, d'égalité salariale, de promotion professionnelle, de parentalité, de lutte contre le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et autres violences.

Avec la signature d'accords Egalité Professionnelle au niveau des branches, le groupe a défini un socle commun d'actions en faveur de l'égalité F/H. L'ensemble de ces accords permet de définir les moyens mis en œuvre en matière de recrutement, d'égalité salariale, de promotion professionnelle, de parentalité, de lutte contre le harcèlement sexuel, agissements sexistes et autres violences.

La Banque Populaire du Sud a rappelé son engagement à travers la signature de la Charte Mixité du groupe.

La Banque Populaire du Sud s'est engagée en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle au travers d'actions concrètes et d'objectifs dans les domaines suivants : en matière de recrutement, d'égalité salariale, de promotion professionnelle, de parentalité, de lutte contre le harcèlement sexuel, agissements sexistes et autres violences.

Comme toutes les entreprises du Groupe BPCE, la Banque Populaire du Sud veille à la représentativité des femmes au sein de ses cadres dirigeants et de ses instances dirigeantes avec un objectif au-delà des 30 % exigés à partir de mars 2026 dans le cadre de la « loi Rixain ».

Au 31 décembre 2025, 49,2% de femmes sont représentées au sein de l'encadrement, 42% parmi les cadres dirigeants et 31% au sein des instances dirigeantes.

En matière d'égalité professionnelle, plusieurs actions sont engagées pour prévenir les risques de discriminations et favoriser l'égalité :

En matière de rémunération, celles-ci font l'objet d'un suivi annuel, notamment dans le cadre de la production des index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et des négociations annuelles obligatoires avec les représentants du personnel. A ce titre, les écarts de rémunération font l'objet d'un suivi particulier. Des enveloppes dédiées sont ainsi réservées pour réduire les écarts constatés et non justifiées par la nature et/ ou le positionnement de l'emploi.

En 2025, une enveloppe de 150 000 € destinée à la correction des écarts a été allouée dans le cadre des négociations annuelles obligatoires.

L'index de l'égalité professionnelle Femmes Hommes de la Banque Populaire du Sud est de 93 points sur 100 à fin 2025.



En matière de parentalité, la Banque Populaire du Sud veille à ce que l'absence pour maternité ne soit pas un frein à l'évolution professionnelle et à la rémunération des femmes. Ainsi, en France, les femmes en retour de maternité bénéficient de la moyenne des augmentations accordées aux collaborateurs conformément aux dispositions légales applicables en France.

En application de ce principe, il est convenu qu'après un an d'ancienneté tout salarié en congé de paternité pris en charge par la sécurité sociale bénéficie d'une indemnisation égale à 100 % du différentiel entre le montant versé par la sécurité sociale et le montant de sa rémunération brute.

Des actions de sensibilisation régulières jalonnent l'année pour aborder ces thématiques. Des temps forts comme la semaine de la mixité, la semaine de la parentalité et la journée de lutte contre le sexisme permettent de sensibiliser les collaborateurs et de favoriser l'évolution des comportements. Des outils dédiés (Guide mixité, Guide Parentalité, vidéos, quiz) sont également mis à disposition des managers, des équipes et de l'ensemble des collaborateurs.

Une communauté d'ambassadeurs-rices mixité a été mise en place afin de poursuivre la sensibilisation de tous en matière de lutte contre le sexisme et le harcèlement en entreprise. Dans chacun des 9 départements un binôme constitué d'une femme et d'un homme a été créé et plusieurs ateliers « le maillon fort » ont été organisés sur le thème de la mixité.

Le réseau Féminin les « Elles du Sud »

Chaque année, ce réseau, en collaboration avec la Banque Populaire du Sud, organise le prix SUD Exceptionn'Elles pour mettre en lumière l'esprit d'initiative, le savoir-faire et les talents des femmes d'exception du territoire.

Pour l'édition 2025, ce prix a récompensé 5 lauréates sur le thème « Les entreprises à Impact Positif », englobant des catégories telles que la transmission, les circuits courts et l'ultra local, la diversité, l'égalité et l'inclusion, l'environnement et la biodiversité. Un prix coup de cœur a également été attribué à une femme reconnue pour son engagement exemplaire dans l'entrepreneuriat à impact positif.

Le réseau a multiplié les initiatives en 2025 pour soutenir l'entrepreneuriat et le développement professionnel des femmes, à travers différentes actions :

- **Un dispositif de mentorat** « Mentori'elles » a permis d'accompagner 17 collaboratrices dans leur développement professionnel et les aider à progresser dans leur carrière.
- **Une session de speed meeting** a été organisée, permettant à 12 collaboratrices de rencontrer les membres du Comité de Direction, d'échanger des idées et de développer leur réseau professionnel.
- **Une semaine solidaire** a été organisée pour soutenir Les Restos du Cœur sur plusieurs missions : Aide aux centres de distribution, tri et rangement dans les entrepôts, confection et distribution des repas, emballage cadeaux dans les magasins partenaires. 32 collaborateurs se sont mobilisés et ont réalisé 130 heures de bénévolat.

Depuis 2016, la Banque Populaire du Sud a obtenu le label Egalité Professionnelle.

Créé en 2004 par l'Etat, en s'associant à des partenaires sociaux et des experts, ce label est un véritable guide méthodologique, qui atteste du respect de l'égalité des droits entre les collaborateurs hommes et femmes.



4.2 Handicap

La Banque Populaire du Sud est impliquée de longue date en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et du maintien dans l'emploi des collaborateurs et collaboratrices confrontés à des fragilités de santé ou à des accidents de la vie.

Elle déploie une politique d'inclusion visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette politique est inscrite dans les accords du Groupe BPCE, dans les accords de branche Banque Populaire et agréés par l'Etat français conformément aux dispositions légales prévues dans le cadre de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH).

Au sein de la Banque Populaire du Sud, une référente handicap accompagne les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours en lien avec les services RH, les managers et les services de santé au travail.

A travers ces accords, la politique Handicap couvre les axes principaux suivants :

Le recrutement et l'intégration en favorisant la professionnalisation de ces salariés, le sourcing et l'accompagnement à l'intégration des candidats en situation de handicap ;

- **Accueil et formation** de personnes en situation de handicap via des stages ou des contrats en alternance ;
- **Participation aux actions de sourcing** dédiées aux candidats en situation de handicap (forum virtuel, salon, cabinet spécialisé...) ;
- **Communication externe** pour attirer de nouveaux collaborateurs en situation de handicap ;
- **Adaptation du processus de recrutement** selon les besoins individuels des candidats en matière de compensation ;
- **Sensibilisation / formation** des équipes RH, recruteurs et managers aux principes de non-discrimination appliqués au handicap.

L'employabilité et le maintien en emploi grâce à la mise en place d'actions de détection des situations handicapantes le plus tôt possible ou en veillant à ce que ces salariés puissent bénéficier des mêmes perspectives d'évolution que les autres salariés ;

La référente handicap prend en charge les actions suivantes :

- Information auprès des collaborateurs qui rencontrent des difficultés de santé sur les dispositifs d'accompagnement spécifiques dont ils pourraient bénéficier en faisant reconnaître leur situation de handicap ;
- Accompagnement des salariés souhaitant entamer une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ;
- Gestion pluridisciplinaire des situations individuelles et recherche de solutions (adaptations de postes) ;
- Aide au financement de besoins de compensation du handicap dans un champ professionnel et personnel (aménagement du poste de travail) ;
- Aménagement des formations (internes ou externes) en fonction des contraintes liées au handicap de la personne.

Le changement de regard pour une meilleure inclusion avec des actions de sensibilisation au handicap et à l'inclusion.

La Banque Populaire du Sud se concentre sur des actions visant à améliorer la sensibilisation aux handicaps visibles et non visibles et à améliorer l'inclusion des collaborateurs en situation de handicap.

A l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), plusieurs animations ont été proposées aux collaborateurs comme des ateliers de réalité virtuelle immersive pour sensibiliser autrement et plonger au cœur de situations inspirantes, un quiz interactif, ludique et pédagogique, pour challenger les idées reçues ainsi qu'un atelier sensoriel "Parfums d'enfance", véritable voyage olfactif qui a réveillé souvenirs et partages intimes.

Le soutien du Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA), via une politique d'achats qui vise dans la mesure du possible à recourir aux prestations de structures STPA. Pour plus de détails, se référer au chapitre 05, paragraphe 3. Être exemplaire en mettant en œuvre une politique d'achats responsables.

Grâce à la mise en place de cette politique, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap atteint 9,13% en 2025, nettement au-dessus de l'obligation légale de 6 %.

4.3 Lutte contre la discrimination et le harcèlement

Afin de proposer un cadre de travail respectueux et sécurisé, dans lequel chacune et chacun des collaborateurs peut exprimer ses compétences et son potentiel, les politiques Diversité, Equité & Inclusion sont accompagnées par des dispositifs RH robustes en matière de lutte contre la discrimination et le harcèlement.

Plusieurs types de dispositifs sont à la disposition des collaborateurs : des guides et des campagnes de communication qui sensibilisent les collaborateurs contre toutes les formes de discriminations et des formations pour comprendre en quoi consiste l'inclusion ou pour permettre aux collaborateurs de reconnaître et de lutter contre les différents types de discriminations et de harcèlement.

Le jeu Timelaps proposé leur permet d'avoir un éclairage des enjeux actuels de la diversité (handicap, mixité, égalité, LGBT+, origines, seniors...) à travers l'histoire.

Le test d'auto-diagnostic Me&YouToo : « comment identifier les comportements sexistes » permet de s'auto-évaluer sur un certain nombre de situations qui révèlent la manière de travailler ensemble dans l'entreprise.

En ce qui concerne la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, un réseau de référents harcèlement formés et animés par les équipes RH au niveau groupe et les DRH des entreprises.

La Banque Populaire du Sud s'appuie sur ses référents pour mettre en œuvre ces dispositifs et rester à l'écoute des besoins des collaborateurs :

- Les 2 référents harcèlements RH, conformément à la loi en vigueur, ont pour rôle d'orienter, d'informer et d'accompagner les collaborateurs en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ;
- Les 2 référents désignés au sein du CSE peuvent également intervenir en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

La Banque Populaire du Sud, grâce aux partenariats noués avec diverses associations, participe activement à des actions pour faciliter l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle :

- de jeunes diplômés avec « *Nos Quartiers ont des Talents* » en proposant des parrains et marraines pour aider les jeunes à trouver un emploi.
- de jeunes filles lycéennes issues des quartiers prioritaires et des zones rurales aux côtés de « *Capital Filles* » pour les guider dans leur choix d'orientation.
- de personnes en situation d'exclusion avec FACE « *Fondation Agir Contre l'Exclusion* ».

En 2025, la banque a reçu le label Diversité. Ce label, décerné pour son engagement des équipes RH en faveur de la diversité, vise à prévenir les discriminations et à assurer un environnement de travail sain, équitable et véritablement inclusif pour tous ses collaborateurs.



5. Indicateurs chiffrés

5.1 Caractéristiques des salariés de l'entreprise

Nombre de salariés ventilés par genre

Salariés ¹⁸	31/12/2025		31/12/2024	
	Nombre	%	Nombre	%
Masculin	843	39 %	847	39 %
Féminin	1 317	61 %	1 331	61 %
TOTAL SALARIES	2 160	100 %	2 178	100 %

Nombre de salariés permanents / temporaires et salariés à temps plein / à temps partiel ventilés par genre

	31/12/2025			31/12/2024		
	FEMME	HOMME	TOTAL	FEMME	HOMME	TOTAL
Nombre de salariés permanents ¹⁹	1 235	781	2 016	1 235	777	2 012
Nombre de salariés temporaires	82	62	144	96	70	166
Nombre de salariés à temps plein	802	687	1 489	963	759	1 722
Nombre de salariés à temps partiel	306	37	343	304	32	336
TOTAL SALARIES	1 317	843	2 160	1 331	847	2 178

Embauches, taux de sortie / taux de rotation

	31/12/2025			31/12/2024		
	CDI	CDD	TOTAL	CDI	CDD	TOTAL
NOMBRE D'EMBAUCHES	128	153	281	80	82	162

En 2025, le taux de rotation²⁰ était à 5,69 %.

¹⁸ Nombre de personnes (nombre de contrats) en CDI, CDD, alternants et VIE présentes en fin d'année.

¹⁹ Collaborateurs permanents (CDI).

²⁰ Taux de rotation = ((Nombre d'entrées CDI sur la période de référence + nombre de sorties CDI sur la période de référence) / 2) / (Effectif CDI au 31/12 de l'année de référence A-1)

Répartition des salariés par tranche d'âge

Tranches d'âge	31/12/2025		31/12/2024	
	Nombre de salariés	%	Nombre de salariés	%
< 30 ans	328	15,2%	346	15,9%
>= 30 et < 50 ans	1 216	56,3%	1 231	56,5%
>= 50 ans	616	28,5%	601	27,6%
TOTAL SALARIES	2 160	100%	2 178	100%

5.2 Santé et sécurité

	31/12/2025	31/12/2024
Taux de fréquence d'accidents de travail (en %) ²¹	14,4%	6,3%
Nombre d'accidents du travail sur la période	52	23

5.3 Formation du personnel

	2025			2024		
	FEMME	HOMME	TOTAL	FEMME	HOMME	TOTAL
Nombre moyen d'heures de formation par salarié	34	33	34	37	34	35

²¹Population : CDI, CDD
(Nombre d'accidents avec arrêt / Heures travaillées) X 1 000 000



5

**Être l'acteur de référence
du développement
économique et sociétal
du territoire**

1. Soutenir les acteurs des territoires et développer des infrastructures durables

1.1 Accompagner les entreprises, des PME aux ETI locales, ainsi que les professionnels, artisans, commerçants et professions libérales

Assurer la dynamique économique des territoires est une priorité pour les Banques Populaires. Partenaire incontournable des entreprises, la Banque Populaire du Sud met l'épargne locale et les résultats au service de son territoire, soutient une économie de proximité et finance des projets régionaux répondant aux besoins économiques spécifiques des régions.

Premières banques des entreprises pour la seizième année consécutive²², les Banques Populaires sont un acteur central du financement de l'économie locale. Avec un taux de pénétration de 44 %, soit près d'une entreprise sur deux en France, elles accompagnent au quotidien plus d'un million de clients entreprises et professionnels, contribuant à la vitalité économique avec 22 milliards d'euros de financements d'investissements et près de 220 créations d'entreprises financées chaque jour.



Dans cette dynamique nationale, la Banque Populaire du Sud se distingue par la force de son ancrage territorial et son accompagnement sur mesure. Elle s'appuie sur un réseau de 8 centres d'affaires entreprises et sur l'expertise de 40 chargés d'affaires dédiés, permettant une proximité décisionnelle et une connaissance fine du tissu économique local.

1,3 Mds € de financements ont été accordés aux TPE et PME.

+ de 3 600 créations d'entreprises ont été accompagnées

Positionnée comme le banquier de long terme de toutes les entreprises, la Banque Populaire du Sud accompagne ses clients sur les enjeux de transitions écologiques et sociétales, du développement de l'activité à l'emploi local, et les conseille dans la gestion de leur passif et actif financier, via des dispositifs adaptés. Elle propose notamment un accompagnement stratégique structuré autour d'un dialogue annuel avec les dirigeants, centré sur cinq enjeux clés : les ressources humaines, l'internationalisation, la transformation digitale, l'ESG et les leviers financiers.

En 2025, plus de 2100 dialogues stratégiques ont été menés, permettant d'orienter les entreprises vers des modèles plus durables et performants.

²² Etude Kantar PME-PMI 2025.

Pour soutenir toutes les transitions, la Banque Populaire du Sud déploie des solutions innovantes et concrètes. Elle propose notamment des prêts à impact, permettant aux entreprises de bénéficier d'une réduction du coût de leur financement en fonction de l'atteinte d'objectifs ESG définis.

En 2025, 117 millions d'euros de prêts à impact ont été accordés, illustrant le rôle actif de la banque dans l'accompagnement de la transition environnementale et sociale.

Elle encourage également l'utilisation d'outils comme l'Impact Score pour mesurer et piloter la performance extra-financière des entreprises.

Au-delà du financement, la Banque Populaire du Sud accompagne ses clients dans leurs transformations opérationnelles et réglementaires. Elle a par exemple anticipé la généralisation de la facture électronique en développant des outils intégrés de gestion et de prévision de trésorerie. À l'international, elle propose des solutions de couverture de change adaptées aux évolutions des marchés, permettant aux entreprises de sécuriser leurs activités dans un contexte économique incertain.

Afin de renforcer cet accompagnement, la Banque Populaire du Sud s'appuie également sur des expertises de conseil à forte valeur ajoutée. Le partenariat avec Eurogroup Consulting, à travers BPCE Partenaire Conseil, permet aux PME et ETI de bénéficier d'un accompagnement stratégique sur mesure.

Par ailleurs, la création en 2025 de +XPERIA, sa banque d'affaires, marque une étape clé dans le développement de son offre. Cette entité accompagne les entreprises dans leurs opérations structurantes (croissance, transmission, réorganisation du capital), en mobilisant des expertises en ingénierie financière, financements complexes, immobilier et gestion patrimoniale du dirigeant. Avec 115 ETI accompagnées, +XPERIA s'impose comme un partenaire stratégique du développement économique régional.

Fidèle à son histoire aux côtés des créateurs d'entreprise, la Banque Populaire du Sud soutient activement l'entrepreneuriat sur son territoire. Elle s'engage aux côtés de structures d'accompagnement telles que Réseau Entreprendre, France Active ou Initiative France, contribuant à sécuriser les parcours de création et à maximiser les chances de réussite. Elle participe également aux instances de gouvernance de ces partenaires et mobilise ses collaborateurs dans des actions de mécénat de compétences.

Par ailleurs, le réseau Banque Populaire soutient depuis plus de 25 ans les micro-entrepreneurs souhaitant sortir de la précarité par la création d'activité (cf. 2.2 « Le micro-crédit au service de l'inclusion financière » - chapitre 7).

Ainsi, la Banque Populaire du Sud contribue pleinement à l'essor de l'économie des territoires, en soutenant la croissance des TPE et PME, le développement des ETI, ainsi que les opérations de transmission d'entreprises. La réindustrialisation, la transition, les énergies renouvelables (solaire, hydroélectricité) et la décarbonation constituent des axes d'expertise majeurs, en cohérence avec les enjeux économiques et environnementaux actuels.



1.2 Accompagner les différentes structures de l'Economie Sociale et Solidaire

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) contribue positivement à l'économie française et régionale en répondant à des enjeux sociétaux majeurs : santé, dépendance, vieillissement, lutte contre la précarité, économie collaborative, transition écologique, insertion, bien-être et sport.

La Banque Populaire du Sud accompagne, les acteurs de l'ESS, quels que soient leur taille et leur statut : associations, coopératives, fondations, mutuelles et entreprises ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).

La Banque Populaire du Sud soutient des opérations régionales et accompagne les structures de l'ESS dans les grands enjeux de transition qu'elles rencontrent, renforçant par

leur action la cohérence du modèle coopératif régional de proximité.

Une chargée de développement et 34 référents dédiés accompagnent le développement des associations sur le territoire en s'appuyant sur des offres de produits et services spécifiques.

En 2025, 18 674 associations sont clientes de la Banque Populaire du Sud. Sur l'année, les financements accordés au secteur de l'ESS, du logement social et du secteur public se sont élevés à 40M€.

1.3 Soutenir les politiques de transition des acteurs du secteur public, dont les collectivités locales et le logement social

Les Banques Populaires accompagnent les acteurs publics de leur région. La Banque Populaire du Sud agit au service du développement territorial en proposant des solutions de financement court terme et moyen/long terme spécifiques aux collectivités locales, notamment sur les problématiques liées à la rénovation énergétique, la transition énergétique et à la ressource en eau.

Elle s'appuie également sur l'offre de la CASDEN, 1ère banque des fonctionnaires et des affiliés, pour répondre aux besoins de ces employeurs.

Profitant de leur expertise auprès des entreprises, les Banques Populaires sont également partenaire bancaire des satellites des collectivités territoriales (Entreprises Publiques Locales).

En 2025, la Banque Populaire du Sud dédie une enveloppe de financement de 20M€ pour accompagner les collectivités locales sur l'eau.

Ces financements permettent de soutenir les investissements des collectivités et de leurs satellites dans le domaine stratégique de l'eau, de l'assainissement à la protection des ressources et de la biodiversité aquatique.

En juin dernier, un premier contrat a été signé avec le département des Pyrénées-Orientales pour financer des opérations visant à aider les communes du territoire à lutter contre le changement climatique, et à s'y adapter notamment en optimisant la distribution d'eau.

Cette nouvelle initiative vient traduire l'action continue de la Banque Populaire du Sud qui place l'eau comme une grande cause sociétale pour les années à venir, comme annoncé dans son plan stratégique ADN 2030.

1.4 Les infrastructures clés des territoires, le financement des acteurs de la santé

La Banque Populaire du Sud joue un rôle essentiel auprès des acteurs de l'écosystème de santé. Elle agit auprès de la région Occitanie et de ses habitants en se mobilisant en faveur de l'accès aux soins, en contribuant au développement d'un tissu d'entreprises innovantes et en accompagnant les professionnels de santé.

Elle soutient ainsi les étudiants, les professionnels de santé et de la dépendance (fonction publique hospitalière, professions libérales, futurs professionnels de santé) dans leur exercice, leur installation et leur transformation.

Un espace affinitaire dédié dans le portail commercial de la Banque Populaire du Sud, NEXTSANTE, permet d'avoir accès à des outils et conseils utiles, de consulter des offres et d'entrer en contact avec les experts santé des réseaux commerciaux.

La Banque Populaire et la CASDEN Banque Populaire, banque coopérative de la fonction publique, ont signé un **partenariat avec la Fédération nationale des étudiant(-es) en sciences infirmières (FNESI)**.

Pour faciliter le financement de l'installation ou le développement des professionnels de santé, notamment dans les zones les moins dotées et

dans les déserts médicaux, la Banque Populaire du Sud propose :

- Le Prêt BEI Santé (financement adossé à la Banque Européenne d'Investissement offrant un taux préférentiel) ;
- Le Prêt Zéro Désert Médical (à taux 0 % et d'un montant allant jusqu'à 20 000 euros, pour favoriser l'installation de nouveaux praticiens et aider au développement de l'activité ou à la réalisation de travaux) ;
Depuis son lancement en février 2024, 350 projets ont ainsi été financés, représentant 5M€ injectés dans l'économie de la santé sur l'ensemble du territoire.

La Banque Populaire du Sud soutient également les entreprises de la santé, de l'industrie pharmaceutique et de l'écosystème innovant (e-santé, Biotech, Medtech...) via des dispositifs d'accompagnement et de financement des entreprises innovantes (NextInnov) ainsi qu'un partenariat exclusif reconduit avec France Biotech.

Enfin, la Banque Populaire du Sud accompagne le financement et la transformation des infrastructures de santé : hôpitaux publics/privés, associations et fondations, Ehpad, maisons de santé pluriprofessionnelles et hébergement social.



1.5 Les infrastructures clés des territoires, l'économie du sport



Acteur bancaire de référence dans le sport, la Banque Populaire du Sud soutient collectivités, professionnels, entreprises du sport, fédérations et clubs, apportant son aide à la promotion du sport professionnel et amateur. Investie sur son territoire, elle s'appuie sur le programme Sport et Santé pour conforter son positionnement de Banque du Sport et Banque de la Santé. Forte de l'héritage des Jeux de Paris 2024, la Banque Populaire du Sud poursuit son engagement en faveur du sport, notamment en :

- Soutenant les entreprises du secteur et en finançant les infrastructures sportives ;
- Promouvant un sport durable et inclusif ;
- Accompagnant les athlètes dans leur formation, leur carrière et leur reconversion ;
- Mobilisant les collaborateurs autour des valeurs du sport et luttant contre la sédentarité.

1.6 Le soutien de la filière agricole et viticole

La Banque Populaire du Sud affirme son engagement stratégique et territorial envers la filière agricole et viticole, se positionnant comme un partenaire de premier plan pour les exploitants. Sa mission est d'accompagner les agriculteurs et viticulteurs à chaque étape de la vie de leur exploitation, en s'appuyant sur une approche résolument locale, personnalisée et tournée vers l'avenir.

Une présence forte et une proximité terrain incarnée

Pour adapter son offre aux contraintes spécifiques des professionnels du monde rural, la banque a déployé **quatre agences AGRI-VITI dédiées** dans des départements clés (Aude & Ariège, Gard & Ardèche, Hérault & Lozère, et Pyrénées-Orientales).

Ces structures, animées par **24 conseillers spécialisés**, cultivent une triple proximité : physique, relationnelle et affinitaire. Leur atout majeur réside dans des rendez-vous à domicile, conçus pour s'adapter au rythme des exploitants. Cette présence sur le terrain permet une compréhension approfondie des outils de production, un gain de temps précieux et une identification plus précoce des nouveaux projets et besoins. Ces équipes se positionnent comme de véritables partenaires, proposant un accompagnement personnalisé couvrant le financement des projets, le soutien aux investissements en infrastructures et équipements, ainsi que l'appui aux innovations durables au service de la transition écologique.

Un soutien financier robuste et des solutions adaptées aux transitions

En tant que partenaire financier majeur, la banque propose des solutions spécifiquement conçues pour les besoins du secteur agricole et viticole. Cela inclut le financement de l'installation, des investissements matériels et bâtis, ainsi que la gestion de la trésorerie étroitement liée aux cycles agricoles. La banque a été pionnière dans la distribution de dispositifs d'aide, comme l'enveloppe FOSTER AGRI au niveau régional, soutenant un nombre significatif de dossiers pour des millions d'euros. Elle accompagne une part importante des installations agricoles sur le territoire, témoignant de sa contribution à la vitalité du secteur.

La banque va plus loin en finançant des projets innovants et durables, qu'il s'agisse d'agroécologie, de production d'énergies renouvelables ou de diversification des activités. Elle a notamment développé des outils ciblés comme le prêt à impact agriculture en 2025, encourageant ainsi la transition vers des modèles plus durables et s'inscrivant dans une logique de développement économique local et responsable.

Valorisation de l'excellence et de l'entrepreneuriat agricole

Pour mettre en lumière le dynamisme et l'excellence des exploitations du territoire, la banque a créé un événement annuel récompensant les acteurs les plus performants : le **"Prix de la Dynamique Agricole"** (Cf photo ci-dessous). Cette initiative est une occasion privilégiée de célébrer les "entrepreneurs du vivant", leurs initiatives remarquables, leur esprit d'entreprendre, leurs innovations audacieuses et leur dévouement sans faille. Ces récompenses reflètent la diversité des productions et témoignent de la vivacité entrepreneuriale de la région. La banque a également participé à des événements majeurs tels que le 61^{ème} Salon International de l'Agriculture. Cette présence institutionnelle souligne l'importance accordée aux enjeux du monde rural et permet des échanges directs sur les défis actuels.

La Banque Populaire du Sud déploie une stratégie cohérente et complète pour la filière agricole, combinant des outils financiers innovants, un accompagnement personnalisé basé sur une grande proximité terrain, un soutien accru aux transitions écologiques et énergétiques, et une valorisation de l'entrepreneuriat agricole et viticole. Sur plus de 900 installations agricoles sur le territoire en 2025, près d'un 1/3 sont accompagnées par la Banque Populaire du Sud.



2. Amplifier nos actions grâce à un mécénat engagé et nos partenariats

L'engagement en matière de mécénat de la Banque Populaire du Sud s'inscrit au cœur de l'histoire et de l'identité des Banques Populaires. La Banque Populaire du Sud se mobilise aux côtés des associations de proximité qui œuvrent en faveur de l'intérêt général. Cette stratégie mobilise également les administrateurs au sein des comités de décision, de suivi et d'évaluation des projets.

La Banque Populaire du Sud figure aujourd'hui parmi les premiers mécènes de la région Occitanie : en 2025, son engagement sociétal a représenté 2,9M€ dont près de 1,2M€ d'actions de mécénat avec plus de 195 projets de proximité soutenus.

La Fondation Banque Populaire du Sud : un coup de pouce pour transformer les idées en actions

La Fondation Banque Populaire du Sud, prolongement naturel de l'ADN coopératif de la banque, a pour mission d'accompagner les associations locales et d'encourager l'initiative des jeunes de 18 à 30 ans. En 2025, son engagement s'est une nouvelle fois concrétisé par un soutien actif aux porteurs de projets à forte utilité sociale.

En 2025, la Fondation a soutenu 77 projets locaux pour un montant total de 178 000€ couvrant des domaines variés tels que l'eau et l'environnement, le patrimoine local, le sport santé, l'inclusion sociale et solidaire, ainsi que l'entrepreneuriat jeune. Ces projets, sélectionnés pour leur impact et leur utilité sociale, illustrent la vitalité et la diversité des initiatives locales.

La Fondation a également décerné plusieurs prix spécifiques :

Le Prix Coup de cœur du jury a été attribué à cinq associations et porteurs de projets : *Oasis Sauvage* (34), *Handi'cap66* (66), *Les amis du Fort de Brescou* (34), *Jeu Bulle* (34), et *Dorian Frémiot* (30).

Un Prix Exceptionnel de 20 000 € a été remis à l'association E.V.A. (Ensemble Valorisons l'Agly-66) pour son projet de réhabilitation d'une cuve viticole en réserve d'eau pluviale à destination de l'agriculture et de la sécurité incendie. Ce projet a été récompensé pour son utilité environnementale, son ingéniosité et son caractère innovant.

D'autres remises de prix, réalisées sur l'ensemble du territoire grâce à l'implication des agences, ont permis de valoriser l'action de la Fondation et de mettre en avant les lauréats.



La Fondation favorise l'initiative individuelle et accompagne dans la durée des projets de vie de personnes ayant l'esprit d'entreprendre et le goût pour l'innovation dans trois domaines : la Musique classique, le soutien au Handicap et l'Artisanat d'Art.

En cohérence avec les actions des Banques Populaires sur leur territoire, la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) insuffle et porte une politique de partenariats et de mécénat via son Fonds de dotation qui soutient des projets d'intérêt général en faveur de la coopération durable, de la proximité territoriale, de la valorisation du modèle coopératif et durable et de l'entrepreneuriat.

En 2025, ce Fonds de dotation a poursuivi son soutien à l'Adie, qui finance et accompagne des micro-entrepreneurs, « *Entreprendre Pour Apprendre* », dont la mission est de faire découvrir aux jeunes dès le collège la culture entrepreneuriale en leur proposant de créer des mini-entreprises.

Un nouveau mécénat a été signé en 2025 en faveur de l'Astee, Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement, dans le cadre du mouvement Agir pour l'Eau Banque Populaire, afin d'étudier la problématique de l'eau et des PME/TPE et de trouver des solutions. Ce mécénat sur trois ans aidera au fonctionnement de l'association, de ses sections territoriales et participera grâce à la création d'un groupe de travail PME à trouver des solutions pour aider les entreprises à appréhender et mettre en œuvre leur transformation hydrique.

En 2025, le Groupe BPCE a lancé une série d'initiatives territoriales de protection du patrimoine naturel : chaque projet s'inscrit dans un cadre d'impact fondé sur la méthode des services écosystémiques, défini avec un comité scientifique (composé d'experts et d'institutions nationales spécialistes des enjeux liés à la biodiversité, à l'eau et à la forêt). Le comité vérifie la conformité de chaque projet, la gestion et le suivi étant confié à des structures techniques et scientifiques locales. La Banque Populaire porte l'une de ces initiatives (détail dans la partie 03. Autres enjeux environnementaux).

Des liens solides tissés avec les acteurs locaux

La Banque Populaire du Sud s'engage aux côtés des acteurs qui dynamisent les territoires. Son action, à la fois large et ciblée, s'articule autour de plusieurs axes majeurs, reflétant sa volonté d'accompagner et de soutenir les dynamiques locales dans des domaines variés et complémentaires.

Le sport, reflet des dynamiques territoriales

La Banque Populaire du Sud soutient de nombreux clubs sportifs, véritables emblèmes des territoires : *MHB, MHR, USAP, Dragons Catalans, KroKos, RC Narbonne, RC Nîmes, USAM, BHNM, Golf de Baillargues, US Carcassonne, ASBH, RC Mende et RCAV*. Ces partenariats illustrent son engagement durable en faveur des valeurs du sport : solidarité, persévérance et fair-play. La banque accompagne également des sportifs de haut niveau, leur permettant de viser l'excellence internationale.

La culture, ciment du lien social

La Banque Populaire du Sud est un acteur engagé dans le domaine culturel. Elle soutient des institutions et événements majeurs tels que le *Théâtre de Nîmes, le Théâtre Molière de Sète, le Musée Fabre, les festivals Labeaume en Musique et FestivAluna*, ainsi que *l'École des beaux-arts de Sète (Labas)*. En finançant ces acteurs culturels, la banque contribue à l'épanouissement et à la vitalité des territoires, reliant générations, quartiers et publics.

L'enseignement supérieur, levier de développement des territoires

Investir dans la connaissance et les compétences, c'est préparer l'avenir des territoires. La Banque Populaire du Sud noue des partenariats avec des institutions d'enseignement supérieur telles que *Montpellier Business School (MBS), l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), l'École 42, l'Université de Nîmes et l'Université de Montpellier*. Elle soutient également différentes chaires et bourses universitaires, telles que la *Chaire MBS Entrepreneuriat Social et Inclusion (ESI)*, la *Chaire MBS Business*

Entrepreneurship for Sustainable Transformation (BEST), la bourse handicap de Montpellier Business School, la Chaire Egalité des Chances et la Chaire Club RSE de l'Université de Perpignan Via Domitia.

L'innovation, le développement durable et l'économie, moteurs de la croissance régionale

La Banque Populaire du Sud s'engage aux côtés des acteurs clés de l'innovation et de l'économie régionale : *Chambres de Commerce et d'Industrie, Crealia, France Active Airdie Occitanie, Aqua Valley, French Tech Montpellier French Tech Perpignan et Clean Tech Vallée*. Elle participe activement à des événements régionaux dans les domaines de la transition environnementale, des énergies renouvelables et de l'économie bleue, tels que le Forum *Le Monde Nouveau*, le salon *AdNatura*, le salon *Energaia* et le *Blue Tech Show*. La Banque Populaire du Sud fait de l'eau et de l'environnement une priorité stratégique. Elle soutient la renaturation et la protection de zones humides, s'engageant ainsi pour la biodiversité et un développement durable local.

En qualité de membre fondateur et partenaire de la plateforme *RSE Occitanie*, elle participe à des ateliers et partages de bonnes pratiques entre membres engagés RSE sur le territoire.

L'engagement solidaire et citoyen des collaborateurs

La Banque Populaire du Sud a poursuivi et amplifié son engagement solidaire et citoyen, aux côtés des associations locales et de ses collaborateurs.

Plusieurs dispositifs permettent à ces derniers de s'investir pour les territoires, illustrant la volonté de la banque de transformer ses engagements en actions concrètes.

Le programme d'engagement solidaire et citoyen SoPOP, permet aux collaborateurs de s'engager sur leur temps de travail au profit d'associations locales. 200 collaborateurs se sont mobilisés en 2025, offrant 130 jours de leurs temps à 21 associations locales œuvrant dans des domaines variés : protection de l'environnement, santé, lutte contre la pauvreté et inclusion sociale.

Les collaborateurs se sont investis ainsi dans des missions solidaires diverses, telles que des opérations avec les *Restos du Cœur* et les *Banques Alimentaires* pour lutter contre la précarité, des actions de ramassage des déchets, du mentorat auprès de populations variées.

L'Arrondi sur salaire, permet aux collaborateurs de verser un microdon à des associations directement prélevé sur leur salaire. En 2025, la générosité des collaborateurs et l'abondement de la banque à hauteur de 200 % ont permis de reverser plus de 30 000 € à 6 associations locales.

La Banque Populaire du Sud a poursuivi son **soutien aux collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires**, leur permettant de mieux concilier leur engagement et leur activité professionnelle. La convention signée avec 3 SDIS a bénéficié à 5 collaborateurs en 2025 avec 38 jours d'engagement alloués.

Par ailleurs, la Banque Populaire du Sud a signé une **convention de partenariat avec la Garde nationale**, facilitant la mobilisation de ses collaborateurs gendarmes réservistes volontaires. Ce partenariat prévoit notamment l'octroi de 12 jours d'absence autorisés par an, avec maintien intégral de la rémunération, contre 10 jours prévus par la loi. En 2025, 9 jours ont été alloués aux collaborateurs gendarmes réservistes (Cf photo ci-contre).



3. Être exemplaire en mettant en œuvre une politique d'achats responsables

3.1 Une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs

La Banque Populaire du Sud est attachée à la promotion d'une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs dans le cadre de la Politique Achats Responsables du Groupe BPCE.

Elle contribue au dynamisme et à la collaboration territoriale en s'appuyant sur 1290 fournisseurs locaux représentant 71,4% du nombre total de fournisseurs. La part des fournisseurs PME au sein de la Banque Populaire du Sud est de 47 %²³ en 2025 (soit + 2 points par rapport à 2024).

Depuis 2020, la Banque Populaire du Sud détient le label Relations Fournisseur et Achats Responsables (RFAR).

Adossé à la norme achats responsables ISO 20400, ce label est décerné par la Médiation des entreprises (dépendant du ministère de l'Économie et des Finances) et le CNA (Conseil National des Achats). Il récompense les entreprises françaises qui établissent des relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. Ce label est attribué pour trois ans ; un audit annuel est réalisé pour vérifier que les bonnes pratiques responsables vis-à-vis des fournisseurs (éthique, respect des intérêts fournisseurs, intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans les procédures achats, qualité des relations fournisseurs...) sont effectivement mises en œuvre de façon permanente par les entreprises labellisées.



²³ Montant de dépenses réalisées avec les TPE/PME sur le montant des dépenses fournisseurs totales sur un an.

3.2 Des critères sociaux et environnementaux pour sélectionner les fournisseurs

La Banque Populaire du Sud déploie la politique Achats Responsables du Groupe BPCE²⁴ dans un objectif de performance globale et durable, impliquant les entreprises du groupe et leurs fournisseurs.

Le processus de consultation intègre la prise en compte de critères sociaux et environnementaux lors des consultations pour la sélection des fournisseurs.

- **Le niveau de risque RSE propre à la prestation est pris en compte** (outil de cartographie des risques RSE construit avec l'AFNOR) afin d'identifier les mesures prioritaires à traiter pour mitiger ces risques le cas échéant. Une pondération liée au niveau de risque est également proposée pour la prise en compte de l'évaluation de la réponse du fournisseur ;

- **Des spécifications RSE sont proposées** pour intégration au cahier des charges par les métiers prescripteurs en lien avec les risques préalablement identifiés ;
- **Un questionnaire RSE** spécifique à la catégorie d'achat visée est utilisé lors des consultations pour mesurer la performance RSE des fournisseurs et identifier des plans de progrès à mettre en place dans le cadre de la prestation. Ces questionnaires visent également à sensibiliser les fournisseurs aux enjeux RSE et à intégrer la problématique carbone dans les solutions proposées ;
- La phase de contractualisation intègre dès que possible **les plans de progrès RSE** élaborés notamment grâce à l'analyse des réponses au questionnaire RSE.

3.3 Dispositif de suivi des délais de paiement

BPCE Achats & Services, qui mutualise des activités support pour le compte de la Banque Populaire du Sud, s'est doté d'un dispositif de suivi des délais de paiement qui permet de vérifier l'alignement des entités du groupe sur l'objectif maximum des 28 jours de délais de paiements et d'alerter en cas de dépassement de ce seuil.

Un livre blanc a été diffusé, exposant les enjeux réglementaires, les objectifs à atteindre, les bonnes pratiques à adopter, ainsi que la méthodologie de calcul pour garantir des données fiables et homogènes. Ce livre blanc et un tableau de bord trimestriel sont accessibles à toutes les entités du groupe et à leurs dirigeants.

En 2025, le délai moyen de paiement de la Banque Populaire du Sud était de 19 jours ouvrables.

²⁴ Politique-achats-responsables-du-Groupe-BPCE-2.pdf



06

**Être une banque
inclusive qui protège**

Pour la Banque Populaire du Sud, le traitement équitable de ses clients est un principe fondamental. Le respect des règles de bonne conduite permet à la Banque Populaire du Sud d'exercer ses activités de manière honnête, loyale et professionnelle et de servir au mieux les intérêts de ses clients. Ses convictions et engagements en la matière sont décrits dans le Code de conduite et d'éthique (se référer au chapitre VIII « Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité, paragraphe 1.1 « Promouvoir une culture éthique »).

1. Placer la satisfaction client au cœur de nos priorités

1.1 Mesure de la satisfaction client

La Banque Populaire du Sud, dotée d'outils d'écoute robustes à destination de la clientèle, évalue efficacement les retours d'expérience de chacun de ses clients. Des dispositifs d'écoute performants mesurent en temps réel la qualité perçue par chacun des clients sur l'ensemble des marchés, et aident à détecter des leviers d'amélioration. Ils interrogent chaque année les clients au travers d'enquêtes à chaud (après une interaction du client avec sa banque) ou à froid (à des moments réguliers au cours de l'année).

Pour la Banque Populaire du Sud, les bonnes pratiques mises en œuvre concernent par exemple l'amélioration de l'accessibilité téléphonique, la réactivité aux demandes clients, etc...

Le « Net Promoteur Score » (NPS) global, indicateur de référence de mesure de la satisfaction, a nettement progressé pour la Banque Populaire du Sud passant de 17 en 2023 à 30 en 2025.

A fin 2025, le pourcentage des agences et centres d'affaires en NPS positif était de 98,7 %.

1.2 Gestion des réclamations

La Banque Populaire du Sud analyse les réclamations de ses clients afin de détecter d'éventuels dysfonctionnements, manquements et mauvaises pratiques. L'exploitation des réclamations permet de définir les actions correctrices. La recherche des causes à l'origine des réclamations est une démarche d'amélioration continue. Elle se nourrit notamment des commentaires formulés par les clients dans le cadre des enquêtes de satisfaction et de la veille pratiquée sur internet, des réseaux sociaux ou des avis clients.

Les voies de recours en cas de réclamation et les modalités de contact sont communiquées aux clients sur les sites internet des établissements du groupe²⁵, sur les plaquettes tarifaires et dans les conditions générales.

Le pilotage du traitement des réclamations concerne en particulier les motifs de plainte, les produits et services concernés par ces plaintes et les délais de traitement. Des tableaux de bord sont communiqués périodiquement aux dirigeants des banques du groupe, aux directions chargées du contrôle interne ainsi qu'à toutes les structures commerciales.

En 2025, 62 % des réclamations ont été traitées dans les 10 jours ouvrables, le délai moyen de traitement était de 13,3 jours.

²⁵ <https://www.banquepopulaire.fr/votre-banque/reclamation-et-mediation>

2. Proposer une offre de produits qui n'exclut aucun client

2.1 Protéger les clients fragiles

La Banque Populaire du Sud souhaite permettre au plus grand nombre – dont les personnes en difficulté – d'accéder aux services bancaires. Pour maîtriser les risques d'exclusion, elle met en place des dispositifs permettant aux clients modestes d'accéder à des financements et aux clients en situation de fragilité économique de gérer leur compte bancaire plus sereinement, en se conformant notamment aux réglementations en vigueur et à la charte d'inclusion bancaire et de prévention du surendettement (AFECEI).

Une offre spécifique, dédiée à la clientèle fragile

La Banque Populaire du Sud propose une Offre dédiée à la Clientèle en situation de Fragilité financière (OCF), facturée à un tarif maximal d'1 €/mois et garantissant l'accès à des services bancaires essentiels à la gestion du compte.

Cette offre comprend, entre autres, le plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et 20 € par mois, le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte à 16,50 €/mois ou encore un abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS. Les clients « fragiles » ne souhaitant pas souscrire à l'OCF bénéficient également d'un plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte, fixé à 25 €/mois.

Agir en prévention du surendettement

La Banque Populaire du Sud agit également en prévention du surendettement. En application de la charte AFECEI, le Groupe BPCE a développé un outil de *scoring* prédictif destiné à détecter de façon préventive une éventuelle dégradation de la situation financière d'un client. Tout client identifié en risque de surendettement reçoit un courrier l'invitant à prendre rendez-vous avec son conseiller afin de faire le point sur sa situation et éventuellement réadapter ses produits et services bancaires. Les conseillers peuvent également orienter le client vers des solutions extra bancaires (associations locales, centres communaux d'action sociale etc.).

Acculturer les conseillers financiers à l'inclusion bancaire

Face aux difficultés financières rencontrées par certains clients, l'acculturation des conseillers financiers aux thématiques relatives à l'inclusion bancaire est cruciale : un dispositif de formation spécifique a été mis en place avec un premier module dédié à la prévention du surendettement et aux clients en situation de fragilité, et un second consacré au droit au compte. Ces formations doivent être réalisées obligatoirement tous les cinq ans par les conseillers particuliers exerçant leurs métiers en agence et/ou à distance, sur les plateformes téléphoniques.

Renforcer l'écoute et l'accompagnement de la clientèle fragile

A la Banque Populaire du Sud, les clients particuliers en situation de fragilité financière font l'objet d'un accompagnement spécifique par une agence dédiée, **Concordia**. Les clients professionnels et entreprises sont quant à eux suivis par l'agence **Sud Accompagnement**.

2.2 Le microcrédit au service de l'inclusion financière

Les microcrédits sont des prêts spécifiques dédiés à des publics en besoin d'insertion économique et sociale et qui sont exclus du crédit classique en raison de faibles revenus ou à la suite d'un aléa de la vie. Le microcrédit permet de financer un projet d'accès à l'emploi ou à la mobilité, de création d'entreprise, ou de couvrir des dépenses liées au logement, à la santé et à d'autres événements imprévus. La mise en œuvre du microcrédit est adossée à une garantie publique et à un accompagnement par un organisme d'intérêt général.

Les Banques Populaires, en cohérence avec leur positionnement entrepreneurial, orientent de façon privilégiée leurs actions vers le microcrédit professionnel avec le soutien de l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique). Les Banques Populaires et l'Adie partagent depuis plus de 25 ans une même ambition : ouvrir les portes du crédit à celles et ceux qui, sans ressources ou diplômes, décident de rebondir ou de se lancer dans la vie. Ainsi, elles contribuent à la dynamique économique dans tous les territoires, y compris les plus fragiles. Ce partenariat, prend vie dans chacune des Banques Populaires en impliquant en interne les collaborateurs, les dirigeants et même les retraités qui sont nombreux à devenir bénévoles de l'Adie.

En 2025, le montant des microcrédits professionnels accordé par la Banque Populaire du Sud s'est élevé à près de 1,2M€ euros permettant à l'Adie d'accompagner 344 projets (242 entrepreneurs et 92 personnes pour leurs parcours de mobilité pour l'emploi salarié).

Le réseau des Banques Populaires est également un mécène engagé aux côtés des jeunes entrepreneurs soutenus par l'Adie, en soutenant l'ensemble de l'offre d'accompagnement dédiée aux moins de 30 ans (programme de formation *Je Deviens Entrepreneur*, fonds de prêts d'honneur dédié aux jeunes et prix *Créadie Jeunes Banque Populaire du Sud*).

Les Banques Populaires, également partenaires de longue date de **France Active**, octroient des microcrédits en s'appuyant sur la garantie France Active et accordent des prêts complémentaires aux Fonds de prêts d'honneur d'Initiative France.

En 19 ans de partenariat, plus de 3 060 entreprises locales ont été financées avec 73M€ de prêts Banque Populaire du Sud garantis par France Active Airdie-Occitanie. En 2025, le montant des microcrédits professionnels accordé par la Banque Populaire du Sud s'est élevé à près de 9,6M€ d'euros dont 5,5M€ en garantie avec 217 projets financés.



2.3 Les jeunes et les familles

Banque Populaire aspire à devenir la banque de référence pour les jeunes qui entreprennent leur vie, au sens large. La Banque Populaire du Sud s'inscrit dans la nouvelle stratégie globale mise en place pour répondre aux attentes et besoins des jeunes générations, en les accompagnant tout au long de leur parcours, de l'enfance à l'entrée dans la vie adulte.

Ce dispositif s'articule autour des principales offres suivantes :

- **Un pack Famille** incluant une carte et un compte gratuits pour les enfants jusqu'à 29 ans ;
- **Pour les enfants de moins de 10 ans**, des offres d'épargne attractives sont proposées via des parcours de souscription digitaux ; une attention particulière est mise sur l'accompagnement des enfants dans leurs premières dépenses et leur éducation financière via le partenariat avec Money Walkie ;
- **Pour les adolescents de 11 à 17 ans**, des solutions digitales adéquates (comme une application, qui intègre des conseils et du contenu pédagogique), les aident dans leur bancarisation et autonomie financière ;
- **Pour les jeunes de 18 à 28 ans**, des offres et des programmes relationnels sont proposés pour les accompagner dans leur indépendance.

Par ailleurs, les Banques Populaires encouragent l'esprit d'entreprendre, en lançant des dispositifs comme l'offre tout-en-un, qui accompagne les jeunes entrepreneurs dans la réussite de leurs projets professionnels et personnels. Pour les micro-entrepreneurs, une offre de certification est proposée ainsi que de webinaires réalisés en collaboration avec le Cnam²⁶ depuis janvier 2025.



²⁶ Conservatoire national des arts et métiers

2.4 Les victimes de violences conjugales

Imaginé avec la collaboration du réseau des Elles du Sud, la Banque Populaire du Sud a lancé un dispositif pour soutenir les victimes de violences conjugales. Cette initiative témoigne de l'engagement de la Banque Populaire du Sud en faveur de l'égalité femmes / hommes. Ce dispositif offre un accompagnement à la fois privilégié et confidentiel, visant à faciliter l'indépendance financière des victimes de violences conjugales.

Ce dispositif recouvre une offre simple, rapide et sécurisée pour disposer rapidement d'un compte bancaire personnel ainsi que d'une carte bancaire à contrôle de solde, d'une assurance des moyens des paiements, de la banque à distance et d'une autorisation de découvert.

L'accompagnement est réalisé par une structure spécifique au sein de la Banque. Un numéro prioritaire ainsi qu'une adresse électronique confidentielle assurent une mise en relation directe avec des conseillers dédiés et formés sur le sujet des violences conjugales. Tout a été pensé pour offrir un environnement sûr et accueillant afin de mieux comprendre et gérer les situations délicates.

Les équipes de la Banque Populaire du Sud se sont rapprochées d'associations et d'établissements d'aide et de soutien aux victimes pour leur présenter le dispositif. Une collaboration se met en place pour orienter rapidement les personnes concernées et leur faciliter l'accès aux services bancaires.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER

BANQUE POPULAIRE DU SUD

La Banque Populaire du Sud vous accompagne

Avec un soutien individualisé et un service dédié :

- Un compte et une carte bancaire gratuits pendant 2 ans⁽¹⁾
- Une autorisation de découvert immédiate sans frais⁽²⁾
- Une confidentialité assurée, à distance
- Un numéro direct et prioritaire pour une mise en relation avec une équipe à votre écoute :

ARRÊTONS LES VIOLENCES 3919
Appel anonyme et gratuit

04.119.70.500 (3)

2.5 L'accessibilité numérique pour garantir l'inclusion de tous

L'accessibilité numérique est essentielle pour répondre à l'objectif d'universalité des services numériques, puisqu'elle vise à rendre les informations et fonctionnalités d'un service ou contenu numérique accessibles à tous, quel que soit le handicap de la personne ou sa manière d'accéder à l'information. Elle concerne les services numériques à destination du grand public, des collaborateurs et des clients (particuliers et professionnels).

Le Groupe BPCE présente ses engagements en la matière via son schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2025-2027. Dans ce cadre, la Banque Populaire du Sud a mis en place les actions suivantes :

- Nomination d'un référent Accessibilité Numérique ;
- Mise en place d'un point de contact dédié aux demandes d'information sur ce sujet ;
- Ouverture d'un projet visant à mettre en place une gouvernance, un suivi des actions menées par les métiers concernés, un pilotage des indicateurs d'amélioration de l'Accessibilité Numérique des produits et services numériques délivrés ;
- Intégration de la thématique Accessibilité Numérique dans son plan annuel de formation.

Dans une optique d'inclusion numérique, l'ambition est notamment d'élargir les actions en la matière aux personnes en situation de fracture numérique, tout en prenant en compte le vieillissement de la population.

Dans le cadre de cette approche, le Groupe BPCE entend :

- Remédier aux problèmes d'accessibilité des services numériques pour assurer *a minima* une accessibilité partielle ;
- Pour les nouveaux services numériques, faire évoluer les méthodologies projet pour la prise en compte de l'accessibilité numérique dès leur conception.



3. Protéger les intérêts du client et du sociétaire

3.1 Garantir une offre transparente

La Banque Populaire du Sud s'inscrit dans la politique de transparence des offres définie au niveau du Groupe BPCE.

Les offres de produits et services, lorsqu'elles sont destinées à un consommateur, doivent respecter les dispositions issues du code de la consommation, relatives aux pratiques commerciales interdites (à l'exception du refus de vente). Y figurent notamment les pratiques commerciales trompeuses ou agressives.

La protection des intérêts de la clientèle est une préoccupation majeure de la Banque Populaire du Sud. En toutes circonstances, les collaborateurs doivent servir les clients avec diligence, loyauté, honnêteté et professionnalisme, et proposer des produits et des services adaptés à leurs compétences et leurs besoins. Dans ce cadre, et afin de maintenir un haut niveau de protection de la clientèle, un corpus de procédures est établi et des contrôles portant sur cette thématique sont réalisés.

3.2 Protéger les données personnelles et garantir à nos clients un usage respectueux de leurs données

Protection des données personnelles

La politique de protection des données de la Banque Populaire du Sud pose les principes d'usage et d'éthique de l'exploitation des données personnelles dans le respect des textes réglementaires en vigueur. Elle s'applique à l'ensemble des opérations traitant des données personnelles.

Les contrats conclus avec les prestataires traitant de données personnelles, conformément à la législation sur la protection des données personnelles, garantissent leur

stricte utilisation aux seules fins d'exécuter leurs prestations. Tout partage de données au sein ou à l'extérieur de la Banque Populaire du Sud se limite uniquement à des obligations légales, telles que celles relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Afin de sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques et aux obligations légales, des formations régulières sont organisées sur la protection des données.

Cybersécurité

Le Groupe BPCE renforce sa gestion des risques cyber et informatiques face à des menaces croissantes et à des exigences réglementaires accrues. En 2025, une politique générale de gestion des risques cyber et informatiques a été adoptée, définissant son champ d'application, les rôles des acteurs et la gouvernance nécessaire.

La gestion des risques cyber et informatiques est intégrée dans la Charte des Risques, de la Conformité et des Contrôles Permanents (RCCP) et dans le cadre des risques opérationnels, avec une cartographie consolidée.

La Banque Populaire du Sud a désigné un responsable local des risques cyber, garant de l'application des politiques du groupe, de leur adéquation aux exigences locales, de la mise en place de contrôles, de l'évaluation et du suivi des risques, tout en assurant la promotion d'une culture de gestion des risques au sein de l'établissement.



07

**Exercer nos métiers
avec éthique
et responsabilité**

1. Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires

1.1 Promouvoir une culture éthique

La Banque Populaire du Sud décline le Code de conduite et d'éthique²⁷ du Groupe BPCE qui établit un document pratique et clair à destination des collaborateurs, des fournisseurs et des partenaires dans leurs relations avec le groupe. Il met en lumière les règles de conduite et les bonnes pratiques à adopter et repose sur treize principes de conduite articulés en trois parties :

1. **Intérêt du client et du sociétaire**, dont les principes sont les suivants : favoriser un esprit d'ouverture et de confiance, garantir un traitement équitable des clients, protéger les intérêts du client et du sociétaire, communiquer en toute transparence.
2. **Responsabilité employeur et salariés**, dont les principes sont les suivants : promouvoir l'exemplarité, l'exigence et la bienveillance, promouvoir le respect des collaborateurs et leur développement professionnel, agir avec éthique professionnelle en toutes circonstances, assurer la pérennité du Groupe BPCE, promouvoir une concurrence libre et loyale.
3. **Responsabilité sociétale**, dont les principes sont les suivants : contribuer à une économie de marché humainement responsable, être un groupe bancaire inclusif et ouvert à tous, agir efficacement pour la protection de l'environnement et la mutation énergétique vers une économie peu carbonée, promouvoir le respect des droits de l'Homme dans toutes les activités.

Une formation réglementaire de type e-learning a été élaborée pour acter de la prise de connaissance des principes du Code de conduite et d'éthique dans le groupe. Cette formation est obligatoire pour tous les collaborateurs ainsi que pour tous les nouveaux entrants.

Au 31 décembre 2025, 88 % des collaborateurs de la Banque Populaire du Sud ont suivi la formation.

²⁷

<https://www.groupebpce.com/app/uploads/2024/02/Code-conduite-ethique-FR-2.pdf>

1.2 Protéger les lanceurs d'alerte

La Banque Populaire du Sud décline la politique relative au « Dispositif lanceurs d'alerte ». Elle précise le type d'alerte qui peut être fait, le processus de signalement et de traitement de l'alerte, la confidentialité des informations, le statut protecteur de lanceur d'alerte et les sanctions encourues en cas de non-respect, ainsi que les personnes qui peuvent lancer une alerte. Une stricte confidentialité des informations recueillies lors d'un signalement est garantie, notamment l'identité de l'auteur du signalement, des personnes visées par celui-ci et de tout tiers qui y est mentionné à toutes les étapes du traitement de l'alerte.

La procédure est diffusée par tout moyen assurant une publicité suffisante, notamment par voie de notification, affichage ou publication, le cas échéant sur son site internet ou par voie électronique, dans des conditions la rendant accessible de manière permanente aux personnes concernées. Pour les prestataires et fournisseurs, une clause figurant dans les contrats indique cette possibilité.

Une formation réglementaire obligatoire de type e-learning accompagne le déploiement de l'outil Whispli et précise notamment les droits et devoirs d'un lanceur d'alerte ainsi que la protection qui lui est attachée.

2. Encadrer nos activités dans l'intérêt des clients et de la société

2.1 Prévenir et détecter les cas de corruption et autres atteintes à la probité

Les règles et dispositifs exposés ci-dessous contribuent à prévenir et détecter les comportements susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence :

- **Une cartographie des risques de corruption** est établie et mise à jour au minimum tous les deux ans par les entités du groupe, selon une méthodologie conforme aux recommandations de l'Agence Française Anticorruption (AFA) ;
- **Tous les collaborateurs**, notamment les personnes occupant des fonctions exposées, incluant les dirigeants, sont tenus de suivre la formation aux règles de l'éthique professionnelle et de la lutte contre la corruption ;
- **La politique groupe « cadeaux, avantages et invitations »** prévoit un seuil maximum pour les cadeaux reçus ou donnés, seuil au-delà duquel une autorisation préalable de la hiérarchie, et une déclaration à la Conformité sont requises ;
- **Les fournisseurs** dont le montant total d'achats au niveau du groupe est au moins de 50 000 euros font l'objet d'une évaluation, qui prend en compte un certain nombre de critères. Cette évaluation conduit si nécessaire à des diligences complémentaires visant à apprécier le risque in fine au regard notamment des mesures anti-corruption mises en place par le fournisseur ;
- **Les relations avec les intermédiaires et partenaires** sont encadrées : les contrats et les conventions comportent des clauses anti-corruption ; l'intégrité des nouveaux partenaires du groupe est par ailleurs évaluée dans le cadre du « comité nouveaux produits nouvelles activités » du groupe.

Les règles de conduite anticorruption, consultables sur la page « éthique et conformité » du site de BPCE²⁸ sont déclinées par la Banque Populaire du Sud et annexées à son règlement intérieur. Des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, sont prévues en cas de manquement à ces règles.

2.2 Lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme

La Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) s'inscrit dans un double objectif : d'une part prévenir les activités criminelles en les privant de fonds, et d'autre part assurer la solidité, l'intégrité et la stabilité du système économique et financier.

Le dispositif LCB-FT repose sur cinq composantes principales :

1. **L'évaluation des risques BC-FT** : la Banque Populaire du Sud analyse son exposition aux risques selon des facteurs prévus par la législation, inhérents à leurs clients, à leurs services, à leurs transactions et canaux de distribution ainsi que selon des facteurs géographiques. Pour chaque client, un profil de risques BC-FT est établi, permettant de lui attribuer un score de vigilance ;
2. **La connaissance de la clientèle** : le Know Your Customer (KYC) doit comprendre des informations sur l'activité, la surface financière et patrimoniale, des éléments de notoriété disponibles dans des médias fiables, afin de comprendre l'économie générale des opérations financières réalisées par le client (connaissance de l'origine, de la destination des fonds et de la justification du mouvement) ;
3. **L'exercice d'une vigilance constante** sur les opérations, tout au long de la relation

d'affaires, et en fonction du niveau de risques BC-FT, qui permet d'identifier les opérations atypiques au regard du comportement attendu du client ;

4. **L'analyse humaine des alertes** et, le cas échéant, la réalisation d'examens renforcés pour traiter le doute sur les opérations atypiques/inhabituelles ;
5. **Les signalements** - également appelés « Déclarations de soupçons » à TRACFIN des opérations douteuses/suspectes, dès lors que persiste un doute sur la licéité des sommes ou des opérations.

D'autres éléments complètent ce dispositif tels que, notamment, un système de contrôle permanent et périodique, des actions de formation et d'information régulière des collaborateurs et des dirigeants, des suivis réguliers par les instances de gouvernance d'indicateurs dédiés.

La Banque Populaire du Sud met en place une formation régulière des collaborateurs et dirigeants, au sein d'un dispositif harmonisé de formation d'une périodicité au moins bisannuelle, et des formations spécifiques à la filière sécurité financière. Au 31 décembre 2025, 99 % des collaborateurs ont été formés au module « les fondamentaux de la lutte anti-blanchiment » et 96% au module « Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme »²⁹

²⁸

<https://www.groupebpce.com/app/uploads/2024/02/Regles-de-conduite-anticorruption-1.pdf>

²⁹ Nombre de collaborateurs ciblés (au titre de l'activité qu'ils exercent) ayant suivi la formation / total des collaborateurs de la cible.

2.3 Respecter les sanctions nationales et internationales (embargos, gels des avoirs)

Le respect des sanctions financières nationales et internationales constitue un élément clef du dispositif de conformité du Groupe BPCE.

La Banque Populaire du Sud veille à appliquer strictement les réglementations et n'accepter aucune activité ayant pour objet ou pour effet de contourner les interdictions prévues par ces dernières.



Note méthodologique

Périmètre du reporting

Pour l'exercice 2025, le périmètre de reporting pour les indicateurs concerne l'entité consolidante du Groupe Banque Populaire du Sud constituée par la Banque Populaire du Sud et les Sociétés de Caution Mutuelle (SCM) agréées collectivement avec la Banque Populaire du Sud ainsi que les entités consolidées SAS Sud Participations Immobilières, FCT BP Sud, SAS Sud Croissance.

L'objectif visé par la Banque Populaire du Sud est de publier des indicateurs RSE sur le même périmètre que celui utilisé pour la publication des comptes consolidés. Le périmètre retenu pour l'exercice 2025 a été déterminé selon le champ du possible ; il s'élargira chaque année pour se rapprocher du périmètre de consolidation statutaire.

Période du reporting

Les données publiées couvrent la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Précisions sur l'empreinte propre :

Dans le cadre de la production des indicateurs liés à l'univers « empreinte propre », qui correspond aux émissions liées à la vie de bureau au quotidien, le Groupe BPCE inclut les périmètres suivants :

- Scope 1 : émissions directes de l'entreprise ;
- Scope 2 : émissions indirectes liées à la production d'électricité ;
- Scope 3 : catégories 1 à 9, conformément à la classification du GHG Protocol.

Les facteurs d'émissions utilisés sont révisés chaque année. Ils sont principalement issus de la base Empreinte administrée par l'ADEME, référence nationale citée par l'article L229-25 du Code de l'Environnement (décret BEGES). Cette base de données est gérée par un comité de gouvernance regroupant divers acteurs publics et privés (Ministères, Organismes techniques, Associations, MEDEF).



Banque Populaire du Sud exploitant également les marques Banque Dupuy, de Parseval, Banque Marze et Crédit Maritime Méditerranée, 38 bd Georges Clemenceau 66966 Perpignan Cedex 09 Téléphone : 04 68 38 22 00 www.sud.banquepopulaire.fr contact@sud.banquepopulaire.fr 554200808 RCS Perpignan Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 023 534 - TVA n° FR 29 554200808. Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédits

